Reyniès le mag'

JUILLET 2021 n° 2

Sommaire

A la une 3

Vie institutionnelle 4

Informations municipales 10

Elections 12

Eco-Citoyenneté 14

Votre Intercommunalité 15

Solidarité 16

Dossier spécial 18

Actu des petits 22

Travaux 24

Actualités 26

Nos associations 28

Edito

Reyniésiennes, Reyniésiens, chers tous,

Notre pays, notre région, notre département et notre commune sont rythmés par les échéances électorales, peut-être trop nombreuses.

La période passée, même si elle a pu être riche en déclarations et autres arguments électoraux, à contrario est pauvre en participation des électeurs.

Dans ce contexte, mais comme d'habitude, vous avez été nombreuses et nombreux à accomplir votre devoir de citoyen : **meilleur score de participation sur les deux tours, respectivement 47,62% et 48,57%, contre 39,02% et 39,42% en moyenne pour le canton.** Pour information le pourcentage le plus élevé dans le département est de 91,08% (à Goas) et le plus faible de 31,02% (à Monclar). Soyez remerciés pour cette mobilisation.

Vous découvrirez dans ce numéro tout le travail accompli par les élus et le personnel communal, mais également tous les travaux réalisés dans la commune, tant par nous-mêmes qu'avec l'aide du Grand Montauban.

D'ici la fin de l'année l'évènement majeur pour notre commune **sera l'arrivée de la fibre**. Vous trouverez en feuilletant les pages les indications nécessaires à votre information.

Nous avons un peu l'impression que la pandémie commence à être derrière nous : continuons à nous protéger, car c'est aussi protéger les autres, sachant que sur ce sujet nous serons toujours présents, si besoin, pour vous, pour les écoles et pour toute personne qui en aurait le besoin.

Le Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi afin de vous souhaiter un bel été, que la prochaine rentrée soit le synonyme d'un nouveau départ, tant pour vous que pour notre pays.

Tâchons toutes et tous de ne pas oublier les personnes, âgées ou non, qui pourraient être seules à cette période.

Bel été à vous toutes et tous !

Directeur de la publication : Claude VIGOUROUX
Rédaction et maquette : Commission communication
et services administratifs
Impression : TECHNI PRINT Montauban

Reprise des festivités estivales à Reyniès !

Dans l'attente de la création d'un nouveau comité des fêtes, la municipalité a souhaité que durant l'été deux temps forts correspondants aux dates des fêtes de Moulis, et de Reyniès puissent se tenir.

Fête de Moulis

Le 27 juin a eu lieu la fête de Moulis. Portée par l'association de **Pétanque Reyniésienne**, elle a connu un franc succès. Au programme, un repas en plein air et un concours de pétanque qui ont ravi les participants, dans le respect des protocoles liés à la situation sanitaire.

Fête de Reyniès et Trail du Grifoulet

Le dernier week-end de juillet, les 24 et 25, aura lieu la fête de Reyniès. Ci-dessous le programme (sous réserve de modifications).

Samedi 24 juillet :

Château gonflable et manèges forains pour les enfants
18h : Course enfants organisée par l'association du trail
19h : Apéritif en chanson avec Lizz Plum'
20h30 : Repas Traiteur, inscription en Mairie
21h : Animation DJ
23h : Feu d'artifice offert par la Municipalité

Dimanche 25 juillet :

9h: Trail du Grifoulet
10h30 : Messe de la Saint Anne

Samedi 24 juillet
20h30
Menu

Melon/jambon
Paella
Pana cotta fruits rouges sur biscuit

Vin inclus

Repas 15€ adulte / 7,50€ enfants

Depuis deux ans, le Comité des fêtes de Reyniès n'a plus de membres dans ses rangs. En conséquence, la municipalité lance une campagne de recrutement en vue de former un nouveau bureau (voir rubrique «associations»).

Journées du patrimoine

Les journées du patrimoine auront lieu les 18 et 19 septembre. **L'association «Reyniès 1930»** et ses partenaires vous réservent des animations tout au long de ce week-end.
Une exposition «Reyniès, un village du XXème siècle» dans la salle des fêtes (Centre Bourg), **des conférences** coordonnées par le CAUE82 et la DDT portant sur «L'architecture et l'eau», **des visites guidées** du bâti du village unique en son genre.
Au progamme également **un repas sur le thème des années folles.**

Vie institutionnelle

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le compte administratif 2020 qui représente les dépenses et recettes exactes de la commune. Le budget primitif qui lui est composé de dépenses prévisionnelles a été adopté à l'unanimité à la même date. **Il est à noter que les impôts locaux n'ont pas subi d'augmentation pour l'année 2021.**

Finances - Compte administratif 2020

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020 : 680 455.74 €

PERSONNEL COMMUNAL	**303 864.60 €**
CHARGES GENERALES Charges courantes (électricité, eau) - indemnités élus - participations organismes divers (SDIS) - maintenance...	**280 415.12 €**
ENFANCE Fournitures scolaires, Alimentations, fournitures diverses	**39 377.00 €**
ASSOCIATIONS	**4 750.00 €**
ESPACES VERTS, VOIRIE, VEHICULES	**19 774.31 €**
ENTRETIENS DES BATIMENTS Entretien général des bâtiments communaux (peinture, réparation...)	**14 304.24 €**
ANIMATIONS – SOCIAL communication diverses, cérémonie...	**5 463.71 €**
INTERETS EMPRUNTS	**12 506.76 €**

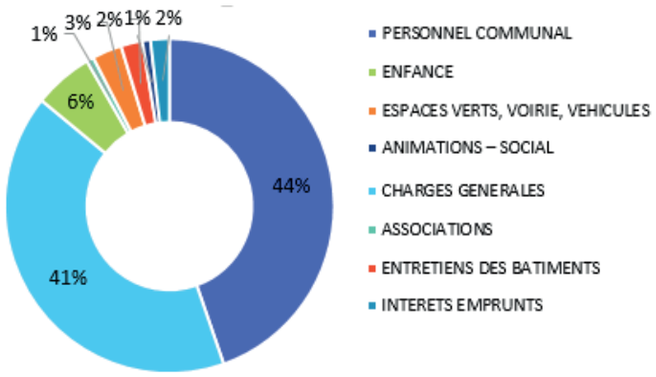

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020 : 690 491.34 €

EXCEDENT N-1	**1 263 720.47 €**
IMPOTS ET TAXES	**1 053 211.93 €**
GMCA	**1 051 422.00 €**
ENFANCE	**316 867.82 €**
DOTATIONS ETATS	**292 957.65 €**
REMBOURSEMENTS SALAIRES	**75 338.32 €**
LOCATIONS	**41 138.01 €**
TRAVAUX EN REGIE	**30 464.63 €**
PRODUITS DIVERS	**13 289.47 €**

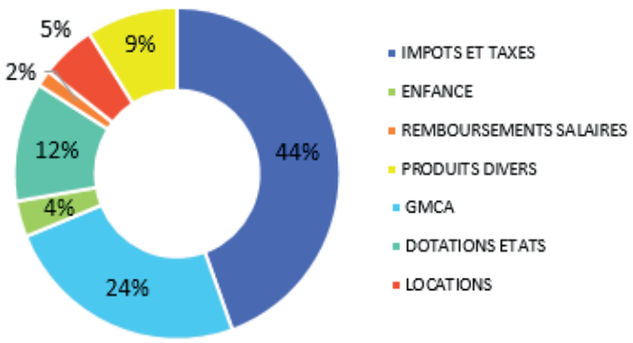

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DEGAGE EN 2020 : 10 035.60 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020 : 137 095.86 €

AMENAGEMENT PLACE DU SOUVENIR	**42 092.80 €**
AMORTISSEMENTS EMPRUNTS	**27 418.95 €**
AMENAGEMENT PARKING ET HANGAR BOUTON	**24 841.48 €**
RENOVAZTION SALLE DES FETES	**14 420.22 €**
DISSIMULATION ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE VILLEBRUMIER	**10 331.58 €**
ACHATS MATERIELS Classe numérique – lits dortoirs – bureaux primaire)	10 467.39 €
TERRASSEMENT	7 523.44 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020 : 151 235.89 €

SUBVENTIONS Grand Montauban - Régions – Préfecture - Département	**21 657.19 €**
AUTOFINANCEMENT	**115 438.67 €**

LA COMMUNE DEGAGE UN EXCEDENT D'INVESTISSEMENT DE : 14 140.03 €

Finances - Dépenses liées au Covid-19

La crise du COVID-19 a engendré de nombreux coûts supplémentaires que la commune a dû supporter afin respecter le protocole sanitaire à l'école mais aussi auprès des services administratifs et techniques.

1 - Achat de matériels
Coût : 5 874.00 euros:

- Thermomètre infrarouge
- Hygiaphone pour l'accueil de la mairie et de l'agence postale
- Création de lavabos supplémentaires dans la cour de récréation
- Masques chirurgicaux
- Gels hydroalcooliques
- Produits virucides pour le nettoyage et la désinfection
- Marquage au sol pour délimiter les espaces

2 - Prestataire pour le ménage des locaux
Coût : 9 219.00 euros

Notre personnel ayant été réquisitionné pour s'occuper des enfants pendant le temps périscolaire et pour ne pas mélanger les groupes, la municipalité a dû faire appel à une société spécialisée qui s'est chargée du ménage quotidien des bâtiments communaux.

3 - Renfort de notre personnel titulaire et heures supplémentaires
Coût : 6 535.47 euros.

Malgré la bonne volonté de nos agents de l'école, le protocole sanitaire imposé ne leur permettait pas de gérer à elles seules les contraintes de celui-ci. Nous avons donc fait appel à des contractuels pour leur prêter main forte.

4 - Traitement des agents suite à la fermeture de l'école
Coût : 22 335.95 euros

Le gouvernement a décidé le 15 mars 2020 d'un confinement général très strict qui a entrainé la fermeture du groupe scolaire. Les mesures de chômage partiel ne s'appliquant pas aux collectivités territoriales, la municipalité a pris en charge l'intégralité des salaires des agents des communes sans aucune compensation.

TOTAL : 43 964,42 euros

Finances - Budget primitif 2021

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 1 160 237.00 €

CHARGES GENERALES	625 723.00 €
PERSONNEL COMMUNAL	388 600.00 €
ENFANCE	56 000.00 €
ESPACES VERTS, VOIRIE, VEHICULES	30 000.00 €
ENTRETIENS DES BATIMENTS	30 000.00 €
ANIMATIONS - SOCIAL - ASSOCIATIONS	16 000.00 €
INTERETS EMPRUNTS	13 914.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 1 160 237.00 €

EXCEDENT N-1	556 136.00 €
IMPOTS ET TAXES	279 388.00 €
GMCA	167 991.00 €
ENFANCE	20 000.00 €
DOTATIONS ETATS	75 766.00 €
LOCATIONS	20 000.00 €
PRODUITS DIVERS	20 330.00 €
REMBOURSEMENTS SALAIRES	1 000.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 : 206 127.00 €

ECLAIRAGE PUBLIC PLACE DU SOUVENIR	60 733.00 €
EXCEDENT BUDGET EAU A REVERSER AU GMCA (suite transfert de la compétence)	36 455.00 €
AMORTISSEMENTS EMPRUNTS	37 371.00 €
PROVISISONS DIVERSES	35 756.00 €
BATIMENTS COMMUNAUX Climatisation école – Sanitaires école	18 700.00 €
ACHATS MATERIELS Enrouleur stade – portail – échelle mairie – camion polybenne – ordinateur – mobiliers	17 112.00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021 : 206 127.00 €

SUBVENTIONS Grand Montauban - Régions – Préfecture - Département	80 207.00 €
AUTOFINANCEMENT	125 920.00 €

Voir chapitre «projets» page 8

Les délibérations débattues en Conseil Municipal sont pour un très grand nombre, votées à l'unanimité, sinon à la majorité. Ci-dessous les principales décisions commentées.

Les compte-rendus de séance sont accessibles depuis le site de la commune : www.reynies.fr

Personnel communal

Rémunération :

Le personnel communal (titulaires, stagiaires et contractuels) bénéficie selon ses fonctions et grades des **primes et des indemnités**. Ces rémunérations sont basées sur le **résultat** de leur engagement sur l'année, mais également sur **la valorisation de leur poste.**

Une mise à jour a été nécessaire afin de tenir compte des divers groupes de classification, et des montants maximums à leur attribuer (en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales).

Une partie est versée mensuellement et proratisée en fonction du temps de travail des agents au sein de la collectivité.
Une partie est versée annuellement en fonction de l'engament professionnel de l'agent.

Création d'un emploi permanent

Les méandres administratives des collectivités sont souvent complexes. Pour un même agent qui suite à l'obtention d'un examen peut prétendre naturellement à une modification de son statut (but de l'examen) il faut d'abord supprimer son poste et deuxièmement en créer un autre...

Modalités de prise en charge des frais de déplacements pour le personnel

Parfois l**es agents communaux doivent utiliser leur véhicule personnel**, quand les véhicules de la mairie ne sont pas disponibles, pour des missions liées aux besoins de la Municipalité.

En cas de déplacement pour nécessité de service avec ordre de mission, l'agent bénéficie de la prise en charge des frais de transport de son véhicule personnel selon les critères ci-après :

Puissance fiscale	Jusqu'à 2 000 km	De 2 001 à 10 000 km	Après 10 000 km
5 cv et moins	0.29 €	0.36 €	0.21 €
6 et 7 cv	0.37 €	0.46 €	0.27 €
8 cv et plus	0.41 €	0.50€	0.29 €

Plafond de la prise en charge des frais liés à la mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF)

Les droits à la formation de l'ensemble des agents publics (fonctionnaires et contractuels) ont été renforcés et il est créé un droit à l'accompagnement individualisé.

Il existe pour chaque agent :

- **Un compte Personnel de Formation** alimenté forfaitairement de 24h/an et en sus de 12h/an ne pouvant en final dépasser 400H (selon les catégories de personnel). L'utilisation du CPF peut se combiner avec le congé de formation professionnelle, le congé pour validation des acquis de l'expérience et le congé pour bilan de compétences.

- **Un compte d'Engagement Citoyen** qui vise à favoriser et reconnaitre les activités bénévoles, de volontariat ou de maître d'apprentissage. Les heures inscrites sur ce compte (20 heures par an dans la limite de 60 heures) permettent l'acquisition des compétences nécessaires à une activité citoyenne et peuvent compléter les heures du CPF.

Une employée de Mairie a fait valoir ces droits et a été **accompagnée financièrement** par le Conseil Municipal pour une formation diplômante.

Enfants scolarisés

Divers règlements dans l'environnement scolaire

Pour le bon fonctionnement et l'organisation du temps périscolaire, pour la qualité de vie des élèves du groupe scolaire Andrée CHEDID, et également pour que le personnel puisse disposer d'un référentiel de **fonctionnement, deux règlements internes ont été revus :**

- celui de la **garderie** municipale
- celui de la **cantine** municipale

Soumis aux parents d'élèves, l'un et l'autre sont consultables sur le site : http://www.reynies.fr

Tarifs pour la cantine, année scolaire 2021-2022

A ce jour, les tarifs sont inchangés depuis 2016. Afin de pouvoir changer le matériel qui, soit est usagé, soit inexistant, le prix des repas est a**ugmenté de 0,05 centimes**. Cela représente en moyenne une augmentation de 7€ au total pour un élève sur toute l'année scolaire.

Pour rappel, 80/85 repas sont servis en moyenne tous les jours sur la période scolaire.

Nouveaux tarifs : 3.35€ pour les enfants, 5.55€ pour les adultes.

Participation transports scolaires (collèges/lycées)

Reconduction du niveau de participation de la Municipalité aux frais de transports scolaires pour l'année 2021-2022 : **24.40 €** par enfant soit **18.40 €** pour les frais de transport et **6 €** (uniquement la première année) pour la conception du badge personnel pour les enfants empruntant les bus Montalbanais.

Biens appartenant à la Municipalité

Vente de la maison dite « Bouton »

Située au cœur du village, à côté du cabinet des infirmières, cette maison **a été achetée** pour le compte de la commune de Reyniès par l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local) pour une valeur de 80 000€. La municipalité règle un droit de portage de 1% de la valeur du bien, soit 800euros/an.

Nous avons **réalisé un parking** dans le jardin et conservé le hangar dans lequel des **sanitaires** pour les employés ont été installés, ainsi que le **stockage** du matériel de la salle des fêtes.

La maison est en cours de commercialisation pour une **valeur de 115 000€, estimation faite par les Domaines**. Les sommes avancées par l'EPFL sont bien sûr à rembourser.

Vente de parcelles au pied du coteau (voir chapitre PROJETS partie lotissement)

L'EPFL « porte » une parcelle de 13 350m² pour le compte de la commune **pour un total de 174 700€**.

La municipalité est propriétaire d'un terrain de 4 000m² jouxtant celle-ci.

Dans le cadre du projet de lotissement la municipalité est amenée à vendre à hauteur de 16,50€/m² :

- 6 653m² de la 1ére parcelle (on conserve les autres 50% pour une destination future)
- 4 000m² de la seconde.

Soit un total de 175 774,50€.

Délibérations diverses

Création réserve communale de sécurité civile (voir chapitre vie de la commune)

Convention d'intervention pour la régulation du pigeon de ville (voir chapitre travaux)

Achat/Vente d'un véhicule type camion polybène

Le camion benne Renault de 10 tonnes, vétuste et source de nombreuses réparations, soit entre 3000 et 4000€/an, après révision et publication, **a été vendu 11 000€**.

En contrepartie, la municipalité **a racheté** à la ville de Montauban un polybenne **Renault Mascott** d'occasion de 3,5T plus « agile » et aussi plus opérationnel pour un coût de **9 500€**. Il sera livré début juillet.

Choix du prestataire pour l'entretien de l'éclairage public

Nous possédons 157 points lumineux sur la commune et le SDE (Syndicat Départemental d'Energie) nous accompagne pour leur entretien, sous réserve de passer un marché public à cet effet. Ce marché a pour but de maintenir la qualité optimale d'éclairage (bien que nous l'éteignions de 0H30 à 5H30). **Le contrat d'entretien est d'une durée de 3 ans, confié à l'entreprise COFFIGNAL pour 2167€/an**.

Prêt des salles communales pour la tenue de réunions politiques

Les salles de réunion de la Mairie, pourront être prêtées gracieusement aux divers candidats ou partis politiques qui souhaiteraient les utiliser pour leurs campagnes électorales. A renouveler en 2026.

Défense de la langue occitane dans l'enseignement

Avec le nouveau baccalauréat, une langue régionale prise en option facultative possède un coefficient trois fois inférieur à celui des langues anciennes. Les élèves ayant choisi l'occitan ne peuvent plus bénéficier d'une seconde option et ne peuvent plus présenter en candidat libre l'option langue régionale. Un amendement est voté en faveur des langues de France, de la réforme du lycée et du baccalauréat et la relance de leur enseignement.

Vente écran ordinateur de la mairie

Les écrans des ordinateurs de l'accueil de la mairie ont été remplacés par des modèles plus grands et plus récents. Les anciens écrans toujours en état de fonctionnement **ont été mis en vente au prix de 40 euros l'unité.**

Subventions aux associations pour 2021

A noter : le Comité des Fêtes n'a pas repris ses activités, certaines associations n'ont pas demandé de subventions, ou les ont baissées, compte tenu du peu d'activité dans l'année liée au confinement.

ASSOCIATIONS COMMUNALES	
ACCA (CHASSE)	550.00 €
ANCIENS COMBATTANTS	200.00 €
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	200.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	1 340.00 €
GYMNASTIQUE REYNIESIENNE	200.00 €
L'OUSTAL DES AMICS	0.00 €
PETANQUE REYNIESIENNE	500.00 €
POUMPILHS REYNIESIENS	200.00 €
REYNIES 30	200.00 €
REYNIES COUTURE	0.00 €
REYNIES TRAIL RUNNING	0.00 €
ROC RUGBY	500.00 €
SOUS-TOTAL	3 890.00 €

ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	
ASS. CANT. PRISONNIERS GUERRE	50.00 €
ADAPEI	100.00 €
ADMR	100.00 €
AIPADAV	300.00 €
FC LES 2 PONTS	500.00 €
SOUVENIR Français	50.00 €
RESTAURANT DU CŒUR	100.00 €
SOUS-TOTAL	1 200.00 €
TOTAL GÉNÉRAL	5 090.00 €

Délibérations concernant des projets en cours et à venir

Climatisation au groupe scolaire (fait)

La salle située sur le parvis de la place, à côté du restaurant est utilisée par le RAM (Relais des Assistantes maternelles, géré par le Grand Montauban), mais aussi par le Centre de loisirs. Comme pour l'accueil des enfants le matin dans la salle réservée à la garderie, il était nécessaire d'installer des climatisations réversibles (économie de fioul). Les enfants y seront accueillis dans de meilleures conditions.

CLIMATISATION AU GROUPE SCOLAIRE	
COUT DE L'OPERATION (hors taxes)	10 582.91 €
FINANCEMENT	
CONSEIL DEPARTEMENTAL 82 : 25%	2 645.73 €
CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE : 55%	5 820.60 €
AUTOFINANCEMENT MAIRIE	2 116.58 €

Création de sanitaires dans la cour de l'école (en cours)

Pour permettre aux enfants de se laver les mains avec de l'eau tempérée, mais aussi d'augmenter le nombre de sanitaires, **des toilettes couvertes vont être aménagées**. L'emplacement le plus approprié nécessite le déplacement d'un compteur Enedis, l'achat de cabines toilettes et des travaux de plomberie.

CREATION DE TOILETTES COURS DES ECOLES	
COUT DE L'OPERATION (hors taxes)	4 204.80 €
FINANCEMENT	
CONSEIL DEPARTEMENTAL 82 : 25%	1 051.20 €
CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE : 55%	2 312.64 €
AUTOFINANCEMENT MAIRIE	840.96 €

Demande de subvention pour l'achat d'un ordinateur (refusée par le Conseil départemental)

La municipalité se propose d'acheter un ordinateur portable afin de favoriser l'inclusion numérique des administrés de la commune qui n'ont pas d'ordinateur. **Placé en libre-service**, il permettrait de réaliser les démarches administratives et la municipalité pourra l'utiliser pour diverses présentations publiques.

ACQUISITION COMMERCE DE PROXIMITE	
COUT DE L'OPERATION (hors taxes)	273 561.33 €
FINANCEMENT	
CONSEIL DEPARTEMENTAL 82 : 35%	95 746.47 €
REGION OCCITANIE : 30%	82 068.40 €
DETR (Dotation equipement des Territoires ruraux) - Etat : 15%	41 034.20 €
AUTOFINANCEMENT : 20%	54 712.27 €

ACQUISITION ET TRAVAUX HABITAT CENTRE BOURG	
COUT DE L'OPERATION (hors taxes)	318 718.39 €
FINANCEMENT	
CONSEIL DEPARTEMENTAL 82 : 25%	79 679.60 €
FONDS DE CONCOURS DU GMCA : 12,55%	40 000.00 €
AUTOFINANCEMENT : 62.45%	199 038.79 €

Ensemble Immobilier et commerce de proximité (en attente retour des financeurs pour décider)

Notre boulangerie a fermé ses portes. La maison d'habitation incluant le commerce est en vente,et n'a pas trouvé pour l'instant preneur.

Le Conseil Municipal a souhaité s'intéresser à ce projet d'achat du bâtiment et de rénovation du commerce pour éventuellement y installer un boulanger. En effet une collectivité bénéficie de subventions qu'un « privé » ne peut espérer.

Ce projet est d'une ampleur relativement importante, mais permettrait aux reynièsiens de disposer d'un boulanger sur place, sachant que les loyers du commerce et de la maison pourraient « amortir » les prêts à réaliser (en attente de chiffrages). En final cela permettrait de dynamiser le centre bourg.

Projet de lotissement

Rappels : il est initié depuis 2016 et concerne deux zones bien identifiées au pied du côteau, en montant la côte, pour une emprise d'environ 11 hectares :

- **Une à gauche** du lotissement actuel
- **Une à droite** à côté de l'usine « Gilbert Polytech SAS »

La première partie est en cours de traitement (celle de gauche) pour **10 lots de terrains à bâtir et 10 habitats conventionnés** : achats de terrains, plans projets définitifs, plans travaux, etc.

C'est Tarn et Garonne Habitat qui est en charge, de l'achat, de la viabilisation, de la construction des collectifs sur les deux zones, et les premières habitations devraient voir le jour dès 2022.

Plan du lotissement

DELIBERATIONS PRISES PAR LA COMMUNE CONCERNANT LE GRAND MONTAUBAN COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION (GMCA) et accessibles **sur montauban.com, rubrique « Ma Ville », onglet « Communauté d'agglomération »**

Mise à dispositon du personnel communal

Avenant a la convention de mise à disposition des services de la commune de Reyniès au bénéfice du GMCA et du budget annexe de l'assainissement collectif

La convention de mise à disposition des services de la Commune de Reyniès au bénéfice du Grand Montauban Communauté d'Agglomération est prorogée jusqu'au 31/12/2021 pour partie et jusqu'à la fin du contrat avec le prestataire actuel. **Elle porte sur la prise en charge par le GMCA des travaux effectués par nos employés**, mais dont la compétence est du ressort du GMCA (par exemple suivi de la Station d'épuration).

Petite Enfance

Modification des statuts du GMCA - compétence facultative petite enfance

La compétence « **politique en faveur de la petite enfance** » serait élargie à l'ensemble des services en faveur de la petite enfance, y compris les établissements d'accueil de jeunes enfants (création, aménagement, entretien, organisation et gestion) et les services d'accompagnement à la parentalité (création, aménagement, entretien, organisation et gestion) à compter du 1er janvier 2022.

La crise sanitaire a révélé des inégalités territoriales préexistantes en matière d'accompagnement à la parentalité : aujourd'hui seules les familles de Montauban bénéficient du Lieu d'Accueil Enfants-Parents, dont l'action demeure plébiscitée par les familles. Ce service vise deux objectifs majeurs :

- Accompagner la relation parent-enfant
- Rompre l'isolement et favoriser le lien social.

L'équilibre entre accueil individuel et accueil collectif est cohérent à l'échelle du territoire du Grand Montauban. **Pour autant le libre choix des familles entre accueil individuel et collectif est actuellement dépendant de l'équipement de la commune**.

Réserve communale de sécurité civile

La sécurité civile est l'affaire de tous. La loi précise également que si l'État est son garant au plan national, l'autorité communale joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistres et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale.

Pour aider l'autorité municipale à remplir ces missions, la loi offre la possibilité aux communes de **créer une réserve communale de sécurité civile**, fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité du Maire, (sous certaines conditions).

Cette réserve de sécurité civile a vocation à **agir dans le seul champ de compétences communales en s'appuyant sur les solidarités locales**. Elle ne vise en aucun cas à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours d'urgence. De la même manière, son action est complémentaire et respectueuse de celle des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide.

La municipalité a fait appel à la population : 30 PERSONNES que nous remercions se sont positionnées pour en faire partie, réunion à venir.

Départ à la retraite de nos boulangers, Lydie et Alban- courrier de la Municipalité

Madame, Monsieur, Lydie, Alban,

C'est avec émotion que nous voyons votre commerce fermer dans notre village.
Vous aviez fait le pari de reprendre une boulangerie familiale pour en faire un point de rencontre indispensable à notre village et au-delà de ses limites communales.
Grâce à votre pugnacité, à votre travail, à votre gentillesse et votre discrétion vous avez su donner les lettres de noblesses au métier de BOULANGER.
Tout le monde se souviendra de votre « hé bonjour » dès que quelqu'un entrait dans le magasin, du pain que vous laissiez dans les maisons lors de vos tournées et de votre humeur toujours égale.
Tout le monde se souviendra des vitrines décorées à chaque événement de l'année ou du village.
Tous les enfants se souviendront des quignons que vous leur offriez soit en compagnie de leurs parents, soit quand ils venaient tous avec le groupe scolaire.
Tout le monde se souviendra des pains et gâteaux que l'on pouvait trouver dans votre magasin, ce dès 6H30 le matin, et personnellement ayant habité un temps en face de la boutique, j'ai en tête le couinement de l'ouverture de votre grille qui n'a jamais varié d'une minute d'un jour sur l'autre… toujours à l'heure.

Une page se tourne, c'est un évènement bien entendu, d'autant plus que malgré votre investissement il n'y a pour l'instant pas eu de repreneurs.

L'important pour le moment est de savourer une retraite bien méritée : vous n'avez pas à rougir de ces 23 années reyniésiennes, et permettez-moi à mon nom et au nom de tout le Conseil Municipal et des employés municipaux de vous remercier pour votre engagement communal sur ces longues années, mais aussi de vous souhaiter une excellente retraite, qui vous permettra nous en sommes certains de vous adonner à vos loisirs préférés, familiaux ou autres.

100 ans de Madame DUPUY - courrier de la Municipalité

Madame, Chère Jeannette,

Vous avez assurément, à ce moment-là, fredonné comme bon nombre « on n'a pas tous les jours vingt ans ». Sans vous soucier ou penser qu'un jour vous en auriez cinq fois plus…..100 ans ce n'est pas rien !!!!

C'est un évènement, bien sûr avant tout pour vous et votre famille, mais aussi pour notre commune.

Le même jour que vous naissaient, Madame Lucienne DESNOUES, poétesse française née comme vous à Paris (où tout proche), et Jean-Pierre ANTOINE grand joueur français de rugby, un Tarnais en terre d'ovalie. Disparus l'un et l'autre il y a bien longtemps, mais au travers desquels nous retrouvons chez vous un mélange de leurs caractères : gentillesse, pugnacité, créativité, convivialité.

Enfant vous rythmiez les débuts des vacances, et celles de toutes et tous par votre présence : « les parisiens sont là », et elles pouvaient commencer pleinement car immédiatement vous avez fait corps avec notre village faisant partie de notre environnement à jamais. Vous aviez fait le choix par la suite…est-il utile de se remémorer la date ? de venir définitivement habiter et vivre dans notre village, la maison familiale au bord du Tarn, que votre mari et votre regretté fils Jacques affectionnaient particulièrement.

Bien sûr, compte tenu de votre exceptionnelle longévité, - ne serait-ce pas dû quand même à notre climat reynièsien ? - vous avez enduré de multiples épreuves qu'il est inutile de rappeler.

L'image parfaite que je retiens personnellement est votre sourire toujours affiché, votre œil pétillant un brin malicieux, et votre inénarrable accent « Parigot » que vous n'avez jamais rejeté ni abandonné.

Avoir 100 ans est une forme de privilège un cadeau de la vie. Cette vie dans laquelle Guilaine vous accompagne au quotidien afin que vous mettiez chaque jour une pierre de plus à l'édifice de votre destinée.

Jeannette votre famille peut et doit être fière de vous, de votre présence et de ce symbole de longévité, comme un arbre solide sur ses racines et toujours plus fort.

Chère Jeannette en ce jour si particulier permettez-moi au nom du Conseil Municipal, de l'ensemble du Personnel et de moi-même de vous souhaiter un très très bel anniversaire, recevez à cette occasion nos plus sincères accolades et embrassades.

Quand le temps de la crise sanitaire sera enfin passé, nous aurons l'honneur et le plaisir de venir vous rendre visite.

Vous êtes un exemple, et à ce titre je forme les vœux que vous soyez suivie par de nombreuses personnes de la commune ou d'ailleurs, et

Je vous prie de recevoir Chère Jeannette toute notre affection.

Monsieur Gilles Lattes publie son Recueil - Réflexions pour esprit curieux

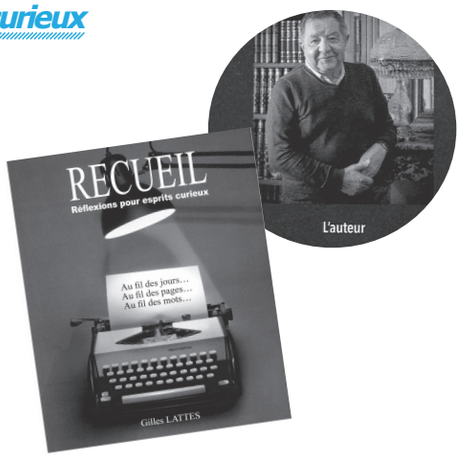

Disponible en Mairie et à l'épicerie La Figue et l'Olivier

Première célébration de mariage de Séverine INAUD en tant qu'adjointe

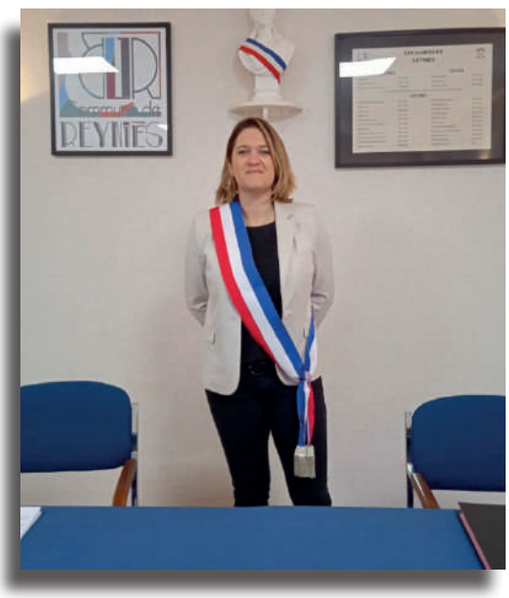

Elections départementales

Les 20 et 27 juin derniers ont eu lieu les élections régionales et départementales. Le jeudi 1er juillet s'est tenue l'élection du président du Conseil départemental du Tarn-et-Garonne, et vendredi 2 juillet, celle du Président du Conseil Régional d'Occitanie.

Ci dessous le Président du Conseil Départemental, les 9 vice-présidents et les vingt autres conseillers.

Michel WEILL
Président du Conseil Départemental
Canton de Montech

Marie-Claude NEGRE
1ère Vice-Présidente du Conseil Départemental
Verdun-sur-Garonne

Jean-Luc DEPRINCE
2ème Vice-Président du Conseil Départemental
Beaumont de Lomagne

Dominique SARDEING
3ème Vice-Présidente du Conseil Départemental
Montech

José GONZALEZ
4ème Vice-Président du Conseil Départemental
Montauban 2

Catherine BOURDONCLE
5ème Vice-Présidente du Conseil Départemental
Montauban 2

Emmanuel CROS
6ème Vice-Président du Conseil Départemental
Quercy-Rouergue

Christiane LE CORRE
7ème Vice-Présidente du Conseil Départemental
Valence

Alain BELLOC
8ème Vice-Président du Conseil Départemental
Verdun-sur-Garonne

Jérôme BEQ
9ème Vice-Président du Conseil Départemental
Tarn-Tescou-Quercy Vert

Mathieu Albugues Pays de Serres - Sud Quercy	**Christian ASTRUC** Garonne - Lomagne - Brulhois	**Jean-Michel BAYLET** Valence	**Jean-Claude BERTELLI** Quercy - Aveyron
Jean-Philippe Bésiers Castelsarrasin	**Elisabeth CASTAGNE** Quercy - Aveyron	**Véronique COLOMBIE** Castelsarrasin	**Sophie DELBREIL** Pays de Serres - Sud Quercy
Any DELCHER Moissac	**Ghislain DESCAZEAUX** Montauban 1	**Patricia DUCASSE** Tarn-Tescou-Quercy Vert	**Clarisse HEULLAND** Montauban 3
Anne IUS Beaumont de Lomagne	**Romain LOPEZ** Moissac	**Marie-José MAURIEGE** Garonne - Lomagne - Brulhois	**Liliane MORVAN** Montauban 1
Bernard PECOU Montauban 3	**Valérie RABAULT** Aveyron - Lère	**Nadine SINOPOLI** Quercy - Rouergue	**Cédric VAISSIERES** Aveyron - Lère

Les élus du Conseil Régional d'Occitanie ont voté à leur tour pour élire la présidence de la Région. Carole Delga a été réélue avec 109 voix sur 158.

Carole DELGA

Les sept conseillers régionaux du Tarn-et-Garonne :

Marie Castro
Sabrina Delrieu
Thierry Deville
Patrice Garrigues
Stéphanie Gayet
Isabelle Laveron
Rodolphe Portolès

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

Nous vous rappelons que nous avons eu le plaisir d'accueillir Carole Delga en 2019 lors des voeux de la municipalité aux reyniésiens.

• *Reyniès, des élections citoyennes*

Comme précisé dans l'édito, les électeurs ont été bon nombre à accomplir leur devoir de citoyen dans notre commune.

Nous avons le meilleur score de participation du canton sur les deux tours.

Monsieur le Maire remercie les secrétaires de mairie pour leur investissement, ainsi que les volontaires extérieurs au Conseil qui sont venus prêter main forte.

Comment s'inscrire en ligne sur les listes électorales?
1
Rendez-vous sur le téléservice en ligne www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « Élections »
2
Créez votre compte personnel service-public (ou identifiez-vous via FranceConnect)
3
Rentrez vos informations personnelles et indiquez le code postal de la commune où vous souhaitez vous inscrire
4
Fournissez les informations et pièces justificatives demandées, soit numérisées, soit par voie postale

• *Inscriptions et procurations*

Les inscriptions en ligne sur les listes électorales peuvent se faire sur www.demarches.interieur.gouv.fr.
Les formulaires sont également disponibles dans votre mairie.

Pour les prochaines échéances électorales en 2022 (présidentielles), la procuration pour un vote est désormais aussi possible via le site

www.maprocuration.gouv.fr.

Votre procuration en 4 étapes
1
Effectuez votre demande en ligne et conservez le numéro de référence de dossier
2
Rendez-vous en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, muni(e) de votre numéro de référence et d'une pièce d'identité
3
Recevez la confirmation de votre procuration par courriel
4
Prévenez la personne à qui vous donnez procuration

Guide du jardin zéro déchet

Vous vous lancez dans le jardinage et avez besoin de conseils ? Vous avez envie de revoir vos méthodes pour jardiner tout en préservant l'environnement ? Le Sirtomad possède la solution et vous propose son nouveau guide pour un Jardin Zéro Déchet.

Au travers de ces 12 pages, découvrez des astuces pour jardiner au naturel et limiter la production de déchets verts. Guide disponible en mairie.

Ateliers gratuits

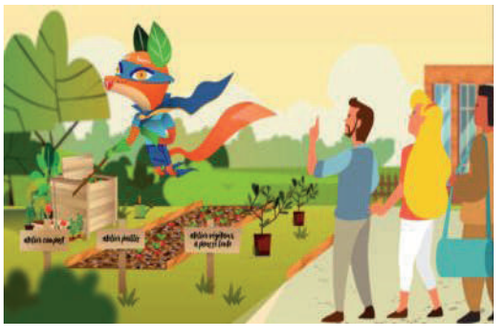

Le SIRTOMAD vous propose d'assister à des ateliers gratuits sur le compostage et sur l'utilisation du paillis et des essences à pousses lentes.

Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre d'une politique globale de développement durable menée par le SIRTOMAD, le Grand Montauban et Terres des Confluences. Ces actions permettront de réduire les apports de déchets verts en déchetterie et de réduire les consommations d'eau.

Retrouvez les prochaines dates sur www.sirtomad.com.

Subventions : location broyeur végétaux et achat tondeuse

Sachez que le SIRTOMAD subventionne l'achat d'une tondeuse ou d'un kit mulching adaptable sur la plupart des tondeuses (plafond de 100 € par foyer). Les aides pour la location de petits broyeurs de végétaux existent à hauteur de 60 euros par an et par foyer.

Le compostage

Le compostage à domicile réduit les quantités de matière organique dans vos ordures ménagères collectées.

Il permet de rendre aux sols une partie de sa richesse qu'on a prélevée par le jardinage et d'obtenir un engrais organique gratuit pour votre jardin, permettant de réduire les achats de produits fertilisants.

SIRTOMAD
DIMINUER LES DÉCHETS, VALORISER PLUS

Le compost réduit les déchets de 80 kg par personne et par an. Alors pensez-y !

Pour toute information sur les modalités de vente à prix réduit des composteurs individuels, veuillez contacter les services compétents du Pôle déchet du Grand Montauban (05-63-22-13-13).

Désherbage, tonte… tout ce qu'il faut savoir

Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides…) est interdite dans les espaces publics. Cette interdiction a été étendue à l'usage privé en janvier 2018.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30,
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Le brûlage des déchets verts

Le brûlage de déchets à l'air libre est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental y compris les déchets verts (éléments issus de la tonte de pelouse, taille de haies et d'arbuste, résidus d'élagage...) car ils sont assimilés à des déchets ménagers selon l'annexe II de l'article R. 541-8 du Code de l'environnement sous peine de contravention (jusqu'à 450 euros - article 131-13 du code pénal).

Grand Montauban Communauté d'Agglomération
Terres des Confluences communauté de communes

Le président du Grand Montauban à Reyniès

Dans le cadre de ses fonctions, le nouveau Président du Grand Montauban, **Thierry DEVILLE** était présent à Reyniès. Une réunion était organisée avec les membres du Conseil Municipal au cours de laquelle les sujets économiques, agricoles et locaux ont été évoqués, avec la vision territoire du GMCA ramenée à la commune.

Assainissement

Service assainissement du Grand Montauban : une nouvelle marque pour une nouvelle dynamique !

Depuis le 1er avril 2021, la compétence Assainissement est passée en Délégation de Service Public avec la SAUR, et la création de la marque O d'alba (Montalba, le montblanc et Alba, messagère de l'eau).

Pour toute demande, contacter : O d'alba (société du Groupe SAUR)

Service Clients :
05 63 91 81 40*,
du lundi au vendredi, de 8h à 17h
05 81 31 85 06*,
du lundi au vendredi, de 8h à 17h
(plateforme clientèle Tarn et Garonne, si la ligne
téléphonique ci-dessus est occupée)

Urgences / Dépannages :
05 81 91 35 07*
(7j/7 et 24h/24)

My bus et Vélos Libre Service, applications mobiles de la SEMTM

L'application Mybus est une application nationale de vente de titres de transports. Elle est disponible sur l'ensemble des smartphones et permet d'acheter ses titres pour les voyages sur le réseau des transports montalbanais.

Comment ça marche ?

Etape 1 : Créer un compte sur l'application mobile
Etape 2 : Acheter un titre de transport
Etape 3 : Valider le titre de transport
A l'aide des QR Codes, valider le titre de transport lors de la montée dans le véhicule
Etape 4 : Présenter le titre de transport valide au conducteur lors de la montée.
Le titre peut être demandé à tout moment par un contrôleur lors du voyage.

La nouvelle application VLS vous permet de louer un vélo facilement et rapidement directement sur votre smartphone.
Il ne vous restera plus qu'à rejoindre une borne d'une Vélo-Station TM pour profitez d'une belle balade à vélo.

Comment ça fonctionne ?

Etape 1 : Je télécharge l'application TM à Vélo
Etape 2 : Je me rends dans une des vélo-station TM À VÉLO VLS
Etape 3 : Je lance l'application VLS
Etape 4 : Je suis les instructions sur la borne
Etape 5 : Je profite de mon vélo le temps que j'ai choisi
Etape 6 : En fin de location, je ramène mon vélo à une station VLS

Subventions Vélo Cargo

Une subvention de 250€ peut être attribuée aux habitants du territoire qui souhaitent s'équiper d'un vélo cargo. Réservée aux habitants du territoire, cette subvention forfaitaire est attribuée pour l'achat d'un vélo-cargo neuf biporteur ou triporteur, avec ou sans assistance électrique. Pour obtenir cette aide, les usagers doivent complétez et retourner le formulaire de demande de subvention disponible sur le site https://www.montauban.com/

Carte touristique GMCA

La nouvelle carte touristique du Grand Montauban **recense les loisirs culturels, sportifs et naturels du Grand Montauban**. Disponible en mairie et téléchargeable sur www.montauban-tourisme.com/carte-touristique-du-grand-montauban.

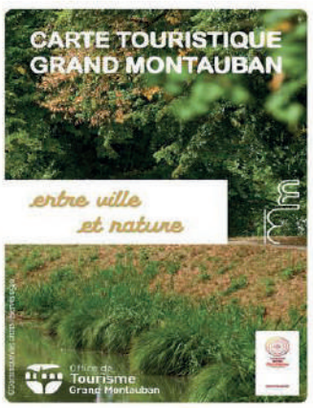

• Opération vaccination avec le Grand Montauban

Une opération a été mise en place, afin de répondre aux besoins des vaccinations Covid pour les personnes de plus de 75 ans, sous l'impulsion de la communauté d'agglomération, en liaison avec les communes membres.

Le Grand Montauban a proposé de réserver des créneaux de vaccination en liaison avec l'hôpital de Montauban et de mettre à disposition les minibus des Transports à la demande.

Annick Perret, conseillère déléguée, s'est appuyée sur la liste existante des personnes isolées et dites vulnérables que nous avons l'habitude d'appeler et a répertorié toutes les personnes de plus de 75 ans de la commune. Une note a été envoyée à chacun pour connaître leur intention et la possibilité de déplacement.

Douze personnes ont ainsi été ravies d'être vaccinées grâce à la chaîne de solidarité qui a été mise en place entre le Grand Montauban et les municipalités afin que cette opération réussisse.

• Centre de vaccination de Reyniès

Depuis le début de la pandémie, un centre de prélèvement COVID a été ouvert au centre médical de Reyniès, **sous l'impulsion des infirmières**, avec l'appui du centre Médical de la Bouyère et de la Municipalité, à destination de tout le territoire.

Depuis le 16 mars, dans ce même centre, les vaccinations sont possibles.

- le Mardi et le Jeudi de 14H à 17H
- sur rendez-vous
- en téléphonant au 05 63 31 59 42

Les infirmières et 2 médecins seront sur place à chaque fois, n'hésitez pas à prendre rendez-vous !

• Canicule, rappel des bons gestes à adopter

L'été est là. Il est important de se protéger, même quand la chaleur est de courte durée. Les conseils de prévention s'appliquent particulièrement aux personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades, personnes dépendantes, femmes enceintes, jeunes enfants, personnes sans abri…) et aux travailleurs exposés à la chaleur, plus à risque de présenter des complications.

Ci dessous un rappel des bons gestes à adopter.

JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
Je mouille mon corps et je me ventile
Je mange en quantité suffisante
J'évite les efforts physiques
Je ne bois pas d'alcool
Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour
Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

• Registre des personnes isolées

LE REGISTRE
des personnes vulnérables
PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS
PERSONNES HANDICAPÉES OU MALADES À DOMICILE
PERSONNES DÉPENDANTES

A quoi ça sert ?

Afin de prévenir les conséquences que pourraient avoir un évènement exceptionnel (canicule, grand froid, épidémie...) une loi et son décret instaurent dans chaque département un plan d'alerte et d'urgence déclenché par le préfet, il vise à apporter rapidement conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables.

Dans ce cadre, le maire de chaque commune est chargé de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées, isolées et de tenir à jour tout au long de l'année, un registre nominatif confidentiel.

Qui peut figurer sur le registre?

- personnes âgées de 65 ans et plus
- personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- personnes adultes handicapées, en invalidité.

Qui peut s'inscrire sur le registre ?

- la personne elle-même
- son représentant légal
- un tiers (ami ou proche, médecin, services d'aide ou personne intervenante.

Comment s'inscrire sur le registre ?

En se présentant à la mairie ou en appelant le 05 63 30 53 43

• *Reyniès soutient Léna et la SPA*

AIDEZ-MOI A LES AIDER !
Bonjour,
Je m'appelle Léna j'ai 9 ans, j'habite à Nohic et je souhaite aider les animaux de la SPA de Montauban.
Je fais appel à votre générosité par ces temps difficiles.
Je vous remercie infiniment pour votre aide et votre soutien.
La SPA du Ramier Montauban a besoin :
Bénévolat : famille d'accueil, bricoleur
Don matériel : Croquettes chiens et chats, lait maternisé chatons, vermifuge, litière, javel, sacs poubelle, jouets etc..

Reyniès a soutenu Les chiens de la SPA de Montauban et Les Chats De La Spa Du Ramiers à Montauban au travers de Léna, 9 ans, habitante de Nohic, qui a fait appel à la générosité des habitants. Un bac a été mis à disposition à la Mairie pour récupérer des aliments et autre matériel pour aider nos amis les bêtes et soutenir la SPA.

• *Association EDA*

EDA, de généreux voisins qui interviennent si loin et pourtant si proches de nous...

Connaissez vous EDA ? Une ONG internationale qui intervient principalement au nord de la GUINEE sur des projets d'entraide dans les domaines de la Santé, de l'Education ou encore de l'Agriculture ?

Cette association de bénévoles créée il y a plus de 20 ans et forte de plus de 800 adhérents et donateurs actifs (dont des Reyniésiens bien sûr) est pourtant basée tout proche de notre village : chemin de Montamat au lieu dit Espinet entre Reyniès et Corbarieu.

Plutôt que de longs discours et pour vous donner envie d'en savoir plus, par simple curiosité ou si vous avez envie de vous engager pour une noble cause, n'hésitez pas à découvrir leurs sites :

https://eda.ong/

https://www.facebook.com/enfantsair/

contact@eda.ong

05 63 63 29 68

• *Ateliers bien-être séniors*

La pratique d'une activité physique douce et adaptée est déterminante et contribue au maintien du bien-être et du capital santé. Alliée aux bénéfices des plantes que l'Homme utilise depuis la nuit des temps, c'est le secret pour préserver votre santé et votre vitalité !

Ce programme de prévention est gratuit et s'adresse à toutes les personnes de 60 ans et plus.

Les ateliers se dérouleront tous les mercredis matins du 15 septembre au 20 octobre de 10h à 12h.

Inscription obligatoire au 05 31 48 11 55 (de 9h à 12h20 et de 14h à 18h).

Programme : La Mutualité Française Occitanie vous propose, dans le cadre de la conférence des financeurs, un cycle de 6 ateliers conviviaux pour découvrir des activités physique douces et de respiration, ainsi que l'utilisation des plantes pour la santé.

Atelier 1 (15/09) - animé par une enseignante en gymnastique douce.

Découverte de la « cohérence cardiaque » (respiration lente et abdominale) pour apprendre à mieux répondre aux variations de notre environnement physique et émotionnel ainsi qu'au stress.

Atelier 2 (22/09), 3 (29/09), 4 (6/10) et 5 (13/10) - animés par un enseignant en gymnastique douce.

Une initiation au Qi-Gong sera proposée : activité physique dont le principe repose sur des mouvements très doux et adaptables pour tous. Les bénéfices pour les participants sont de : renforcer l'agilité, l'équilibre, l'amplitude articulaire, la coordination et la mémorisation ; réduire le stress et les insomnies ; rappeler à leur corps comment se détendre ; atteindre une certaine sérénité et accepter le lâcher prise; prendre soin de soi.

Atelier 6 (20/10) - animé par une botaniste.

Atelier d'information sur l'usage des plantes pour la santé et le bien être avec réalisation d'un baume de massage à base de plantes. Cet atelier permet également de rappeler aux participants les précautions d'usage sur les produits phyto-thérapeutiques. Bilan du cycle.

SYNDICAT D'IRRIGATION

Quel Reyniésienne ou reyniesien sait que la commune possède un trésor certes moins emblématique que le château mais très important pour la population agricole de tout un secteur... le siège du réseau d'irrigation de la vallée du Tarn dit le SIVT.

Le siège de ce syndicat initialement implanté à la mairie de Reynies a maintenant son implantation allée des Platanes dans le même village. À ce jour les communes de Corbarieu, Montauban, Reynies et Villebrumier administrent ce syndicat au travers d'un comité directeur composé de 2 délégués par commune. La présidente Marie-Claude BERLY est assistée par deux vice-présidents, Pierre Blanc et Guillaume Lafon. Ce dernier est en charge des opérations techniques.

Une petite centaine d'agriculteurs de la vallée sont adhérents de ce syndicat qui depuis l'année dernière fournit aussi de l'eau brute (environ 400.000m3/an) au syndicat d'eau potable de Monclar de Quercy.

Nul ne peut contester l'utilité de ce syndicat dont le but est de fournir de l'eau à un prix raisonnable à toutes celles et ceux qui contribuent à la richesse de notre vallée et à nos productions locales. C'est avec un plaisir non dissimulé que nous sommes conscients du rôle de notre syndicat, que nous en assurons la pérennité et que nous sommes heureux de vous faire partager au travers de ces quelques mots notre enthousiasme pour que vive notre vallée.

ANECDOTES

L'histoire d'un vieux pieu

Didier Levade, ancien Président du Syndicat

En 1994, **un «renard»** (pas celui qui fait des ravages dans nos basse-cours mais tout simplement une brèche), s'est créé dans la chaussée de Sapiac.

Cette chaussée ou retenue d'eau d'environ 3 mètres de haut, sur le Tarn, participe à la fabrication de l'eau potable pour la ville de Montauban et de l'électricité. Mais voilà, elle date du **16ème siècle.** La force des crues répétées du Tarn, souvent violentes, et les années passant, un renard s'est créé. La réserve d'eau a eu vite fait de suivre la pente et le plan d'eau de se vider. Les pompes ne pompaient plus que de l'air.

Nos responsables de l'époque, Ville de Montauban, Bressols, Labastide St-Pierre, le SIVT (présidé alors par Mr Delbouys) et le maître d'oeuvre, l'EDF, **s'unirent pour créer le Syndicat de la Chaussée de Sapiac**. La réfection a été entreprise et menée à son terme.

D'où ce fameux pieux : il a fallu fouiller, creuser, buriner pour refaire la partie abimée de la chaussée. Les pelleteuses ont remonté les assises, supports de la base de la chaussée, qui est posée sur des pieux enfoncés et espacés de 80 centimètres dans la marne du lit du Tarn et enfoncés à la force des bras.

Grace à Marcel Delbouys, j'ai pu récupérer un de ces pieux : la partie immergée pendant des siècles et la pointe forgée par la main de l'homme sont intactes. Je garde ce pieu précieusement, il est la preuve de la technicité et l'ingéniosité de nos anciens. Sans cette chaussée et ses pieux, impossible de pomper dans le Tarn..

Pierre Viliare, ancien président du Syndicat se souvient d'une chute mémorable.

En effet, **au bassin du Fau**, un électricien, lors d'une intervention, laissa tomber son téléphone portable dans un puits très étroit et profond (bassin où flotte le mécanisme de prise de niveau). Ce dernier, voulant le récupérer, **chuta de plus de 8 mètres**. Il fallut plus de quatre heures aux pompiers spécialisés du GRIMP pour l'évacuer. Il s'en est sorti avec une quintuple fracture de la jambe et une belle frayeur.

Le précieux carnet de César Mattana

Grâce au petit carnet dans lequel **César Mattana**, chargé de l'entretien du réseau de 1966 à 1983, notait à peu près tout, nous avons pu recenser **les quelques véhicules** de l'histoire du Syndicat, à savoir :

- u**ne motobécane bleue** avec sa caisse à outil (celle de César Mattana qui a fourni son propre véhicule lors de son embauche)

- u**ne fourgonnette citroën rouge** (victime d'une amende à cause de l'usurpation de sa plaque d'immatriculation)

- **une fourgonnette Renault R4**

- **un Peugeot Partner**

Début des années 1960 : Phases de projet et de début de travaux, sous l'instigation de Bertrand Sabattier

1961

TRAVAUX -

PREMIER LOT - A. PRISE D'EAU, STATION ELEVATOIRE, RESERVOIR DE COMMANDE : 340.000

B. EQUIPEMENT ELECTRO-MECANIQUE DE LA STATION ELEVATOIRE ... : 250.000

590.000

DEUXIEME LOT - CANALISATIONS ET EQUIPEMENT 2.440.000

TROISIEME LOT - BORNES D'ARROSAGE 157.000

QUATRIEME LOT - LIGNE H.T. SUIVANT DEVIS E.D.F. 230.000

Montant total des travaux 3.417.000

HONORAIRES -

Etudes, direction et surveillance des travaux au taux global de :

- 5 % de 0 à 100.000 N.F. 5.000
- 4 % au delà 142.800

147.800

ACHAT DE TERRAIN 15.200

MONTANT TOTAL DU PROJET 3.580.000

Le présent détail estimatif récapitulatif s'élevant à la somme de TROIS MILLIONS CINQ CENT QUATRE VINGT MILLE NOUVEAUX FRANCS (3.580.000) dressé par l'Ingénieur chargé d'études du Génie Rural soussigné,

TOULOUSE, le 8 SEP 1961

1962

AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'IRRIGATION DE LA VALLÉE DU TARN

Que sera l'été prochain? Humide ou sec?

De toute façon, les agriculteurs de Villebrumier, Reyniès et Corbarieu ne subiront plus désormais les méfaits de la sécheresse puisqu'ils auront à leur disposition un réseau d'irrigation équilibré.

Les travaux avancent sérieusement. Il est à espérer que les délais impartis aux différentes entreprises seront respectés.

La prise d'eau dans le Tarn est avancée. La liaison entre le puits et la rivière est réalisée, l'emplacement de la vanne générale est fait le puits de « défeuillage » est prêt, enfin le grand puits dans lequel les trois pompes pourront fonctionner séparément ou simultanément est en bonne voie d'achèvement.

Ajoutons que la grosse conduite de refoulement en tube de 600 mm. de diamètre est posée et la tranchée refermée. Cette conduite a été éprouvée sous pression : tout est normal.

Actuellement les deux grandes conduites secondaires de distribution sont en terre pour une partie déjà importante. Les antennes de distribution parcellaire vont être posées dans la région de Reyniès et Corbarieu.

La pose de ces tuyaux de 350, de 300, de 250 mm. de diamètre, soulève quelques problèmes lorsqu'il s'agit de traverser des propriétés et surtout lorsque des vignes ou des vergers sont le tracé de ce canal sous pression.

Il est évident que des dégâts sont causés à ces cultures, comme il est évident que les ingénieurs qui ont décidé du tracé ne l'ont fait qu'en parfaite connaissance de cause et suivant des impératifs techniques et financiers indiscutables.

Le syndicat — qui est un

SADE

footballeurs du C. E. T.

Lycée de Castelsarrasin

un centre de Pompède, Druilhe marquait le troisième but de la tête. Le score restait ainsi jusqu'à la 89e minute grâce aux deux excellents gardiens. Michel effectuait des arrêts remarquables, notamment sur un penalty, à la 82e minute. Un second pénalty fut sifflé pour les locaux... C'était leur

Ainsi, le C.E.T. Caussade se qualifie pour les huitièmes de finale d'académie contre le champion du Lot : Souillac, le 24 janvier

Tous les joueurs du C.E.T. sont à féliciter bien qu'ils n'aient pas

1963

DÉPARTEMENTAL

L'IRRIGATION DE LA VALLÉE DU T

Un test qui déterminera l'orientation des investissements agricoles dans toute la région "Midi-Pyrénées"

1963

Quelques notes techniques

● La station de pompage, qui ressemble à un château médiéval, abritera deux groupes d'électro-pompes développant une puissance réelle de 1.180CV, capables de refouler 900 m3-heure d'eau prélevée dans le Tarn, jusqu'à la crête du coteau séparant les vallées du Tarn et du Tescou.

● Pour la desserte de l'ensemble du réseau, une réserve de 300.000 m3 sera établie. La période de pompage s'étalera sur les mois d'hiver et de printemps, au moment du plus gros débit du Tarn.

● Le matériel d'irrigation par aspersion sera mobile et formé d'éléments de diamètre variable, maniables, légers et résistants. Branchés sur des bornes de distribution équipées d'un compteur d'eau à chaque sortie, ils couvriront chacun environ 5 hectares.

La pression aux arroseurs sera de l'ordre de 3.500 kilos. Ce matériel pourra être utilisé pour la protection contre les gelées printanières.

● Deux types de contrats sont prévus afin de laisser la plus grande liberté possible dans le mode de paiement :

Un contrat avec forfait de base, suivi d'un décompte dégressif:

1964

AU SYNDICAT D'IRRIGATION

Il est rappelé aux agriculteurs qui désireraient souscrire un abonnement après du syndicat intercommunal d'irrigation de la vallée du Tarn, qu'ils doivent le faire avant le 31 mars 1694.

Passé cette date, un droit d'entrée sera appliqué conformément aux polices dont les termes ont été apprivés par l'autorité de tutelle.

De plus il est indispensable que le syndicat connaisse très rapidement les besoins complémentaires en matériel mobile d'irrigation dont les utilisateurs auront besoin cet été afin de pouvoir passer une commande globale en temps utile et ainsi obtenir des prix.

Le responsable du syndicat, M. Lucien Sabatier reçoit tous les ma-

Lucien Sabatier, Maire de Reyniès, est alors responsable du Syndicat.

Autour des années 1970, l'extension du réseau.

1967

Reynies

Le Syndicat intercommunal d'irrigation s'est réuni

Mardi dernier, devant près de soixante-dix auditeurs, les techniciens spécialistes de l'irrigation ont pu faire des exposés très soussés sur les différents aspects intéressant une zone irriguée.

Depuis les explications concernant le matériel fixe et mobile, es qualités des terrains, les expériences réalisées par les Coteaux de Gascogne, en passant par le nombre de millimètres d'eau nécessaire et par son utilisation rationnelle et les conséquences financières résultant de tout cecl, es participants à ce colloque purent se faire une idée exacte des différents problèmes qui se posent à leur syndicat.

En effet, l'importante installation mise en place pour couvrir ,700 hectares de plaine et 5.800 e coteaux, dans le projet initial, a nécessité un financement important. Car, malgré les subventions de l'Etat et du département (celles-et octroyées à titre exceptionnel par le conseil général en 1959), il reste les annuités d'emprunts à couvrir, chaque année, bien entendu, et quelque soit le temps, saison pluvieuse ou sèche.

A ces annuités s'ajoutent les rais de courant électrique, l'en retien du réseau.

POUR UNE MEILLEURE UTILISATION DU RESEAU

Les seuls payeurs, qui sont à la fois les bénéficiaires de ce réseau, n'ont cependant aucun intérêt à gaspiller l'eau d'irrigation, ou à l'utiliser trop tôt, où bien souvent beaucoup trop tard, ou encore d'une manière empirique. Comme ce fut le cas par exemple pour ces deux journées d'août dernier, où la quasi totalité des asperseurs étaient en fonctionnement, ensemble, ce qui obligea les deux moteurs de 450 chevaux-vapeur chacun à faire tourner sans interruption les pompes de 250 litres-seconde.

La conclusion tirée de ces faits fut que le réseau n'était pas encore utilisé au mieux.

On constate, en effet, tout à la fois un effort excessif du matériel et des rendements de culture insuffisants, sans compter cette inquiétude permanente de certains agriculteurs qui, ayant l'eau à leur disposition, tournent les yeux continuellement vers l'horizon pour voir si la pluie n'arrive pas ! Ce genre d'économie est un leurre puisque, d'une part, les frais fixes sont là, et que d'une part, les rendements ne sont pas au maxi-

gime des pompes et qu'il fau drait, par mesure de sécurité accoupler celles-ci et, de ce fait souscrire un nouveau contrat pou la fourniture d'énergie électrique ce qui provoquerait une hausse de tarif d'environ 9.000 franc minimum, somme qui devrait lo giquement être récupérée par l Syndicat sur les utilisateurs.

Mais, à titre d'expérience surtout dans l'attente de la fi du remembrement de la plain dans la commune de Reynies – ce qui modifiera profondémen l'utilisation du réseau au plu grand profit des agriculteurs – il fut décidé de prendre le ri que de laisser les pompes e l'état, quitte à être dans l'obli gation d'instituer obligatoiremen des « tours d'eau » dans le ca de sécheresse prolongée ci été

Également des précisions furen données au sujet de l'extensio du réseau vers Montauban et su les essais d'irrigation sur les co teaux du Fau. L'extension pré vue, initialement, vers la val lée du Tescou, ne pourra êtr entreprise qu'après remembre ment et assainissement des ter res. Il n'est pas exclu de pou voir installer des antennes ver d'autres zones, à condition qu des demandes précises soient for mulées par les futurs bénéficiai res et que toutes les condition techniques soient réunies.

Un réseau d'irrigation est un œuvre utile, mais les investis sements nécessaires sont élevés et pour en assurer la rentabi lité normale il est indispensabl que tout concorde.

Il fut décidé que l'on se re trouverait tous, à un autre co loque, l'hiver prochain, entr techniciens et utilisateurs.

∴

On a remarqué la présence d MM. Andrieux (D. D. A.), Jea (D. D. A.), Roussi (E. D. F. Descrop (Côteaux de Gascogne Manley, ingénieur conseil; Ca

On a remarqué la présence de MM. Andrieux (D. D. A.), Jean (D. D. A.), Roussi (E. D. F.), Descrop (Côteaux de Gascogne), Manley, ingénieur conseil; Castex (Tube acier); MM. Cavaillé et Francis Gasc (représentant le conseil municipal de Montauban), Delbouys, Ver, Blanc, Cougoureux et Roques (représentant les communes du canton, Varennes excusé); Grillat et Agenès, de la F. D. S. E. A.; Lucien Sabatier et Bertrand Sabattier, du Comité syndical.

1967

Syndicat d'irrigation de la vallée du Tarn

Le projet d'extension du réseau à Montauban est approuvé

Auteur de M. Bertrand SABATTIER, président, on notait la présence de MM. CAVAILLE, GASC, DELBOUYS, LAFON, VERN, FRAYSSINES, BLANC, ORLIAC, CARRAT, COGOREUX, AMIG RIEU, ingénieur en chef du génie rural; JEAN, ingénieur du génie rural; FABRE, ingénieur des ponts et chaussées; MANLEY, ingénieur; DAVID, SABATIER, TATRY et DELPECH.

1969

L'assemblée du Syndicat intercommuna d'irrigation de la vallée du Tarn

Tout dernièrement s'est tenu, à Reynies, dans la salle des fêtes, la réunion annuelle d'information pour les irrigants de la vallée du Tarn. Il s'agissait :

I. De faire le point de la situation des travaux dans la zone appartenant à la commune de Montauban.

II. D'indiquer aux futurs irrigants de ces quartiers qu'ils peuvent passer commande du matériel d'irrigation de surface dont ils ont besoin, sur l'intermédiaire du Syndicat.

III. D'informer l'assemblée des nouveaux tarifs.

C'est avec plaisir que le président Sabatier remercia les personnalités qui avaient bien voulu assister à cette réunion.

M. Cavaillé, maire délégué de Montauban, qui apporta, avec toute sa compétence habituelle, des indications précises sur l'utilisation de l'eau d'irrigation par aspersion.

M. Charles Andrieu, directeur départemental de l'agriculture, qui fit le point du technicien sur les possibilités offertes aux agriculteurs par l'irrigation.

M. Stanley, ingénieur conseil du Syndicat, qui expliqua ce que représentait le réseau du point de vue technique et des possibilités offertes à l'agriculture. Il exprima aussi l'espoir de pouvoir implanter le plus rapidement possible une zone d'essai pour l'irrigation en coteau avant de pouvoir établir un plan d'extension et de solliciter les concours financiers de l'administration.

Auparavant, le président avait tenu à remercier les personnalités, les techniciens, les entreprises qui ont participé à l'implantation de cette nouvelle tranche de travaux. Le mauvais temps persistant des dernières semaines, la mise en ser-

le occasion connues certaines ambres les charges d'investissement étaient lourdes pour la collectivité. Dans notre Sud-Ouest, le temps est variable d'une saison annuelle à l'autre et les précisions sont difficiles à établir avec certitudes. Pourtant, le réseau est indispensable, dans nos terres en année normale.

Il souligne également la faiblesse du montant annuel des frais d'exploitation, la moins chère — certainement — dans la région. Ceci est dû au dévouement actif et efficace du responsable du réseau. M. Lucien Sabatier, dont la famille même est souvent mise à l'épreuve, mérite une rétribution pour l'aider dans sa tâche.

Une large discussion suivit ces différents exposés auxquels prirent part les auditeurs et MM. les maires des communes de Corbarieu, Reynies et Varennes. Les différentes entreprises étaient représentées par leurs ingénieurs spécialistes et chacun put obtenir tous les éclaircissements voulus.

Il fut rappelé à la fin de la réu-

mon que tous les nouveaux gants de la zone de Montauban vent passer commande de leur ériel d'irrigation de surface en posant une demande écrite e rée au bureau du Syndicat M. L. Sabatier, à Reynies.

Dans le cas où un volume sant de commandé serait sou le Syndicat pourrait aux seules obtenir des prêts, mais égalem permettre la location-vente du ériel, payable en dix annuités, renseignement sera donné à que le demandeur.

1969

Le JOURNAL de TARN-et-GARONNE

LES SUDISTES MONTALBANAIS NE CRAINGNENT PLUS LA SÉCHERESSE

TROISIÈME OBJECTIF DU SYNDICAT DE LA VALLÉE DU TARN

IRRIGUER 4.000 HECTARES DE COTEAU

1978

Extension des réseaux -

ϕ 100	: 500 m. x 72.00 =	36.000,00	
ϕ 80	: 500 m. x 60,00 =	30.000,00	
Bornes	: 5 u. x 4.000,00 =	20.000,00	
	Total H.T.		86.000,00 F.

Liaison REYNIES - MONTAUBAN -

ϕ 350	: 1.875 m. x 280,00 =	525.000,00	
ϕ 300	: 675 m. x 210,00 =	141.750,00	
ϕ 250	: 600 m. x 170,00 =	102.000,00	
	Total H.T.		768.750,00 F.

Mise en conformité des armoires et réseaux électriques des stations de Moulis et du Saulou

Estimation H.T. ...	100.000,00 F.
Montant estimé des travaux Septembre 1978	954.750,00 F.
T.V.A. 17,6 %	168.036,00 F.
Honoraires, imprévus, indemnités	97.214,00 F.
Montant de l'estination sommaire à Septembre 78:	1.220.000,00 F.

Dressé par le Cabinet d'Etudes ARRAGON,

1978

Marcel Delbouys, Maire de Corbarieu, a succédé à Lucien Sabatier.

En 2001, Didier Levade devient Président et sera remplacé par Pierre Viliare en 2014.

Les 26 et 27 mars, à Agen

LES JOURNÉES INTERNATIONALES DE L'IRRIGATION DEVRAIENT SUSCITER UN IMMENSE INTÉRÊT

Agen (C. P.) — Nous avons déjà eu l'occasion d'annoncer que l'Association générale des producteurs de maïs avait pris l'initiative d'organiser, les 26 et 27 mars, à Agen, les 3 et 4 avril à Chantilly, les journées internationales de l'irrigation.

Ces deux interventions avaient pour objet de bien marquer l'intérêt des journées internationales de l'irrigation, dont le programme devrait être présenté par M. J. Etchebarne.

La journée du 24 mars qui se déroulera dans la salle du « Floréal » sera réservée aux techni-

« Conséquences techniques et économiques de l'irrigation sur le choix et l'orientation des cultures », par M. Coitr, directeur de la station d'amélioration des plantes de Montpellier et par M. Brichols, directeur des services agricoles de la Haute-Garonne.

Dans l'après-midi du mercredi

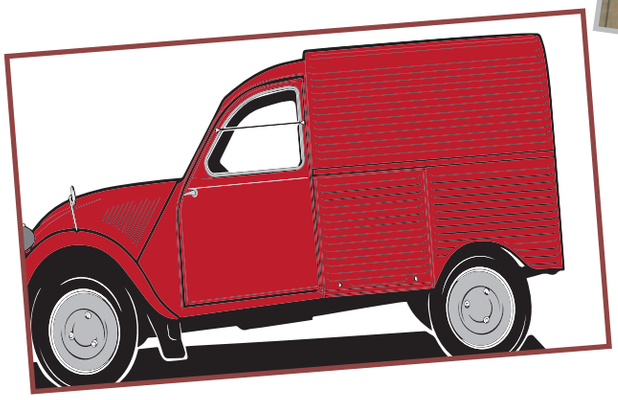

La fourgonnette Citroën 2CV utilisée de 1972 à 1978 améliore les déplacements jusque là effectués en motobécane, caisse à outils accrochée à l'arrière.

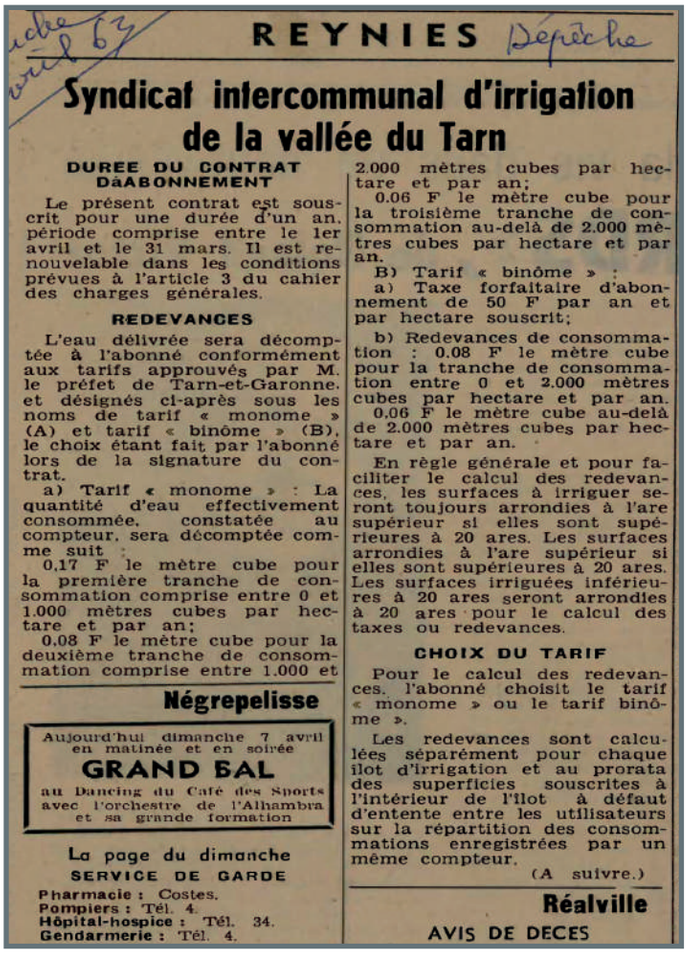

REYNIES Dépêche

Syndicat intercommunal d'irrigation de la vallée du Tarn

DUREE DU CONTRAT D'ABONNEMENT

Le présent contrat est souscrit pour une durée d'un an, période comprise entre le 1er avril et le 31 mars. Il est renouvelable dans les conditions prévues à l'article 3 du cahier des charges générales.

REDEVANCES

L'eau délivrée sera décomptée à l'abonné conformément aux tarifs approuvés par M. le préfet de Tarn-et-Garonne, et désignés ci-après sous les noms de tarif « monome » (A) et tarif « binôme » (B), le choix étant fait par l'abonné lors de la signature du contrat.

a) Tarif « monome » : La quantité d'eau effectivement consommée, constatée au compteur, sera décomptée comme suit :

0,17 F le mètre cube pour la première tranche de consommation comprise entre 0 et 1.000 mètres cubes par hectare et par an;

0,08 F le mètre cube pour la deuxième tranche de consommation comprise entre 1.000 et 2.000 mètres cubes par hectare et par an;

0.06 F le mètre cube pour la troisième tranche de consommation au-delà de 2.000 mètres cubes par hectare et par an.

B) Tarif « binôme » :

a) Taxe forfaitaire d'abonnement de 50 F par an et par hectare souscrit;

b) Redevances de consommation : 0.08 F le mètre cube pour la tranche de consommation entre 0 et 2.000 mètres cubes par hectare et par an.

0,06 F le mètre cube au-delà de 2.000 mètres cubes par hectare et par an.

En règle générale et pour faciliter le calcul des redevances, les surfaces à irriguer seront toujours arrondies à l'are supérieur si elles sont supérieures à 20 ares. Les surfaces arrondies à l'are supérieur si elles sont supérieures à 20 ares. Les surfaces irriguées inférieures à 20 ares seront arrondies à 20 ares pour le calcul des taxes ou redevances.

CHOIX DU TARIF

Pour le calcul des redevances, l'abonné choisit le tarif « monome » ou le tarif binôme ».

Les redevances sont calculées séparément pour chaque îlot d'irrigation et au prorata des superficies souscrites à l'intérieur de l'îlot à défaut d'entente entre les utilisateurs sur la répartition des consommations enregistrées par un même compteur.

(A suivre.)

Négrepelisse

Aujourd'hui dimanche 7 avril en matinée et en soirée

GRAND BAL

au Dancing du Café des Sports avec l'orchestre de l'Alhambra et sa grande formation

La page du dimanche

SERVICE DE GARDE

Pharmacie : Costes.
Pompiers : Tél. 4.
Hôpital-hospice : Tél. 34.
Gendarmerie : Tél. 4.

Réalville

AVIS DE DECES

Evolution des tarifs, de 1963 à 2021

Ci-contre, les tarifs en 1963.

A ce jour :

Tarif particulier : 25 euros par an d'abonnement + 0.50 cts/m³

Tarif collectivité : 25 euros par an d'abonnement + 0.40 cts/m³

Tarif agriculteur : 25 euros par an d'abonnement (par compteur) + 0.14 cts/m³

Prix dégressif :

Entre 50.000 et 100.000 m³, abonnement + 0.133 cts/m³W

Plus de 100.000 m³, abonnement + 0.126 cts/m³

Le Syndicat vous accueille Allée des Platanes à Reyniès (Moulis) les lundi et jeudi après-midi de 13h30 à 16h30

Téléphone : 05.63.64.03.19

Urgence : 06.26.19.31.75

• *Groupe Scolaire Andrée Chedid*

Sorties

Le mardi 06 octobre 2020, les élèves de PS/MS se sont rendus, pour la matinée à la Ferme Boria de Catalo à Reyniès.

Sur place, nous avons été accueillis par Frédérique et Guillaume qui nous ont fait découvrir avec beaucoup de bienveillance les différents **légumes bio cultivés** sur leur terre ainsi que certains fruits.

Les enfants étaient ravis de voir, goûter et sentir ces différentes saveurs.

Le Domaine d'Opale

Le jeudi 17 juin, la classe des PS et MS s'est rendue en bus au Domaine d'Opale à côté de Montauban.

Ils ont été reçus au Domaine par les dynamiques et accueillants propriétaires Laurène et Boris.

Pendant la matinée, les élèves ont tourné sur deux ateliers : découverte de la mini-ferme avec Boris et brossage et caresses des poneys avant de monter en selle avec Laurène et son équipe.

Les GS/CP et les CM1/CM2 ont réalisé des sorties vélos à Saint-Nicolas de la Grave, avec journées sportives pour les plus grands.

La sortie de fin d'année a eu lieu le jeudi 24 juin 2021 au campement préhistorique de Bruniquel pour les CE1/CE2.

Réalisations du Groupe Scolaire

Ateliers sécurité routière à vélo pour tous les niveaux de l'école.

A la découverte des maisons Art Déco de Reyniès (classe de GS/CP)

(Projet mené en partenariat avec le CAUE / Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

Les cloches visitent l'école

La Municipalité étant dans l'impossibilité d'organiser la traditionnelle chasse aux oeufs sur l'esplanade de Moulis compte-tenu de la situation sanitaire, des sachets d'oeufs en chocolat ont été préparés par les services administratifs et distribués par les enseignantes à l'école.

• *Amélioration du périscolaire*

Tableau d'affichage

Un tableau d'affichage a été installé sur le portail de l'école afin de communiquer au plus proche

des parents d'élèves. Ils peuvent y retrouver les menus de la cantine, le trombinoscope du personnel et toutes les informations en relation avec les services périscolaires.

Jeux

Pour améliorer le temps périscolaire, des parcours de billes ont été achetés pour la garderie.

Calculatrices pour les futurs collégiens

La municipalité a souhaité offrir aux CM2 du Groupe Scolaire, futurs collégiens, **une calculatrice scientifique spéciale pour le collège**, recommandée par les professeurs de mathématiques du colège Jean-Jacques Rousseau de Labastide Saint-Pierre. L'occasion pour la municipalité de féliciter les 14 élèves pour leur passage en 6ème.

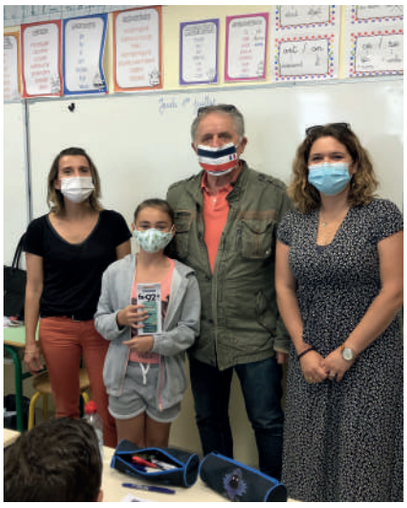

Dernier jour d'école

Mardi 02 juillet sonnait la fin de l'année scolaire.

A cette occasion, à l'initiative de

Joanne LEPELLETIER, secrétaire de Mairie, en collaboration avec les enseignants, le personnel de l'école, de la Mairie et des conseillers municipaux, **une matinée ludico sportive a été proposée aux enfants de l'école**.

Les écoliers ont pu se distraire autour de plusieurs activités, avec l'aide des parents accompagnants :

Courses en sacs, courses à l'oeuf, courses de pédalo, basket, foot, chamboule-tout, jeux de société géants, pêche aux canards, jeux de quille, lancer de frisbee, de fléchettes et divers jeux de précision et d'agilité.

Le repas de la cantine a été servi façon «pique-nique», mais en intérieur à cause du mauvais temps.

Une petite **pochette surprise**, garnie de jouets et de friandises, **a été offerte** à chaque élève par la Mairie et l'association des Parents d'Elèves.

Une année de contraintes qui s'est terminée chaleureusement.

Parc de jeux municipal

Les jeux du parc souffrent de l'usure du temps, et parfois **des incivilités de ses occupants** qui ne sont pas toujours des «enfants» à proprement parler.

Le changement complet des structures représente un investissement coûteux.

Les employés communaux ont donc joué de leur talent pour **recréer eux-mêmes les menuiseries abîmées** et repeindre les différents éléments. Seules certaines pièces et de la visserie ont été achetées.

Le parc est opérationnel pour l'été !

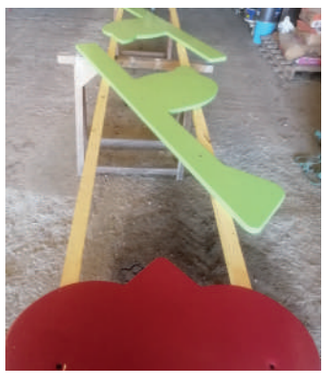

Travaux

• *Régulation des pigeons de ville*

De nombreux pigeons (chassés de leurs communes d'origine) ont envahi notre centre bourg et créé de nombreux désagréments (fiente principalement).

Afin de les réguler, **un dispositif pour les attraper,** via des Piégeurs agréés de Reyniès, a été installé sur le toit de la mairie avec une échelle pour y accéder.

Une convention a été passée avec l'Association des piégeurs du Tarn et Garonne : Cotisation de 20€/an avec fourniture par la mairie des graines et de l'eau. Paiement à l'association de 4€/pigeon régulé, limité à 100 pigeons.

• *Création et rénovation de parkings*

L'aménagement de la place du Souvenir avec la création de parvis et surtout sa végétalisation a eu pour but de supprimer des places de parking qui, il faut bien le reconnaître étaient un peu organisées de façon empirique.

Nous avons donc avec les services du Grand Montauban :

- créé un parking au stade pour environ 18 places
- rénové le parking derrière l'église : on passe de 15/18 places à 32 en se garant au mieux.

Pour l'un et l'autre le traçage sera réalisé courant septembre.

En synthèse, il y a maintenant suffisamment de places pour les commerces de la rue Georges Clemenceau (Epicerie, Bar, Boulangerie, Coiffeuse, Infirmières) de la rue de la Victoire (Kiné, Fraises), mais également pour l'accès aux offices religieux (église, catéchisme), aux commerces de la place du Souvenir (Salon de toilettage et resturant) et de la rue de Verdun (boutique de mode), et la Mairie (place du Souvenir).

• *Groupe Scolaire Andrée Chedid*

Climatisation (voir page 8)

Agrandissement du préau :

Pour donner plus de facilité au personnel des écoles pour la surveillance des enfants, mais également pour que ceux-ci soient mieux protégés en cas de pluie ou de soleil, un mur séparant deux préaux a été abattu, la toiture consolidée, afin d'en créer un seul plus grand.

Travaux réalisés par nos employés municipaux :

- Rénovation de la palissade entre la cour des « petits » et la propriété voisine

- Peintures du hall des classes

- Peintures du hall et de la salle informatique

• *Environnement du bord du Tarn*

Cet espace mérite une attention particulière car il est la première « vitrine » de la commune quand on accède à Reyniès par le pont.

A cet effet un local containers a été créé aux abords de la salle multi associations, et des laurières multicolores ont été réparties et plantées sur les berges le long du mur de soutènement.

Le Conseil Départemental a procédé à l'enlèvement des embâcles de la 3ème pile du pont, et nous en avons profité pour faire, enfin, enlever la grosse souche qui était « stationnée » sur la berge.
Et ce n'est pas terminé...

• *Réfection de la chaussée rue Foch*

Nous n'avions rien demandé, mais une partie de la rue Foch a été revue par le Conseil Départemental. Dommage que ce ne soit que partiel (200 mètres) il reste à faire 200 mètres de plus.

• *Travaux de rénovation et de peinture réalisés par les employés communaux*

Mairie

Afin de vous accueillir, et de donner un cadre différent aux secrétaires, la partie accueil de la Mairie a été repeinte. Également, la salle du Conseil et des Mariages a été revue entièrement, avec un aspect «déco» plus moderne, et des grandes photographies typiques de la reconstruction du village.

Eglises

Les portes de l'Eglise Saint Anne de Reyniès ont été repeintes : avec le parvis refait il était urgent de le faire afin que l'église soit en harmonie avec les réalisations de la place. Et en suivant celles de l'église et du cimetière de Moulis ont été également repeintes.

Divers

Les balustrades à Moulis et les pieds du Monument aux Morts de Reyniès ont aussi fait peau neuve.

• *Fleurissement du Jardin du Souvenir*

Le monument aux morts a été déplacé, la stèle commémorative des

inondations de 1930 a été inaugurée en septembre 2020, la croix de la mission a été positionnée à la bonne place : LE JARDIN DU SOUVENIR est opérationnel

• *Busage Chemin de Coustalou*

Avec les services du Grand Montauban et dans le cadre du schéma directeur pluvial, busage d'un fossé chemin de Coustalou.

Transports Lio / Région Occitanie

Les transports scolaires gérés par la Région sont **gratuits** cette année.

Ainsi, votre enfant est «ayant-droit» et bénéficie de la gratuité si :

- Il a 3 ans révolus

- Il habite dans le Tarn-et-Garonne à plus de 3 kilomètres de son établissement scolaire (sauf anciens cantons de Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val pour lesquels le périmètre est de plus d'1 km)

- Il fait un trajet dont l'origine et/ou la destination sont hors agglomérations de Grand Montauban et Valence d'Agen

. Il est scolarisé dans la structure pédagogique publique ou privée sous contrat relevant du Ministère de l'Éducation Nationale ou du Ministère de l'Agriculture de secteur ou, à défaut, la plus proche de mon domicile à dispenser la section choisie.

Fibre optique à Reyniès : les premiers foyers raccordés cet été !

Le Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique avec son partenaire **Octogone Fibre** ont entrepris la couverture de l'ensemble du Tarn-et-Garonne avec la technologie fibre optique d'ici mi 2023. Après les phases d'études et des travaux structurants qui se sont déroulés sur la commune ces derniers mois, **place à l'arrivée de la fibre** optique pour tous !

A Reyniès, le raccordement à la fibre optique sera possible **dès la fin juillet** pour les premières dizaines de foyers du secteur du **chemin de Saint-Martin, chemin de Saliens, route de Villebrumier,** puis progressivement en août, septembre et au début de l'automne pour le bourg et le reste de la commune.

Cette ouverture séquencée en plusieurs étapes permettra le basculement de l'ensemble de la commune à la technologie Fibre Optique d'ici la fin de l'automne prochain. Des travaux de déploiement de câbles fibre optique vont ainsi se poursuivre, la plupart du temps suivant les mêmes cheminements que le câble téléphonique classique.

Dès lors que son logement ou entreprise est éligible (à vérifier régulièrement sur **https://www.octogone-fibre.fr/eligibilite**/) il est possible de souscrire au service fibre optique.

Pour se faire raccorder à la fibre, il appartient à chacun :

1) de souscrire un abonnement fibre auprès d'un opérateur de son choix

2) de convenir avec lui d'un rendez-vous pour le raccordement du foyer. Cette intervention assurée par l'opérateur commercial est prise en charge dans le cadre du programme fibre (sauf si des travaux structurant (fourreau ou poteau à installer, par exemple) sont à prévoir sur la partie privée).

Plus d'informations sur **https://82numerique.fr**

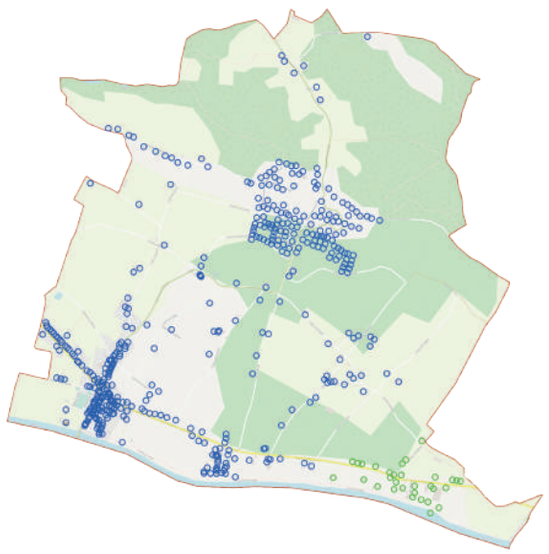

Elligibilité Fibre Optique
- 1er Juillet 2021
- Courant Août/Septembre 2021

Pour vous accompagner dans les modalités pratiques du raccordement à la fibre, répondre à vos questions, et faciliter votre raccordement, **Octogone Fibre et Tarn-et-Garonne Numérique tiendront une permanence sur la commune en Septembre**. La date sera largement communiquée de même qu'un guide d'information sera mis à votre disposition.

Guichet Rénov'occitanie, bientôt dans votre Mairie

Rénov'occitanie
Ma rénovation énergétique
Intéressé.e par la rénovation énergétique ?
Pour un habitat
+ économe
+ confortable
− coûteux...
Contactez le Guichet Rénov'Occitanie du CAUE de Tarn-et-Garonne
05 67 92 82 82 - renovoccitanie.caue@ledepartement82.fr
Conseils neutres et gratuits
Accompagnement financier, technique et administratif
Suivi de l'audit jusqu'à 3 ans après les travaux
Solutions de financement
Service public de la Région = partenaire 100% fiable
Pour tous, sans condition de ressources ou d'âge
Tarn-et-Garonne
c|a.u.e

Vous souhaitez faire des travaux en matière de rénovation énergétique, le Guichet Rénov'Occitanie du CAUE 82 peut vous aider !

Permanence à Reyniès : chaque 4ème lundi du mois, à partir du 26 juillet 2021.

Préparer son rendez-vous !

Pour un conseil optimisé, munissez-vous des éléments relatifs à votre projet tels que :

- Un **plan** de votre habitation avec orientation Nord-Sud,
- Des **photographies** de l'extérieur,
- La **surface** (en m²) du logement,
- Vos **consommations d'eau** et **d'énergie** (électricité, gaz, fioul...) ou votre **DPE** (Diagnostic de Performance Énergétique),
- Les **avis d'impôts** sur le revenu du foyer,
- Les **devis** des travaux envisagés.

Sur rendez-vous en présentiel* ou par téléphone, au Guichet Rénov'Occitanie du CAUE 82 et/ou en permanences délocalisées *(*dans le respect des normes sanitaires).*

Un site Natura 2000 sur votre commune

Natura 2000 est un réseau européen de sites identifiés pour la rareté et la richesse du patrimoine naturel qu'ils abritent. L'objectif de ce réseau est de maintenir ou restaurer la biodiversité tout en tenant compte du contexte économique, social et culturel local. Pour cela, les sites Natura 2000 bénéficient d'une **animation territoriale financée par l'Europe et l'Etat**. Cette animation se traduit par des actions de communication et de sensibilisation , par la mise en place d'inventaires et de suivis des espèces, par un accompagnement technique et financier pour des interventions de restauration des milieux naturels, et par un appui et un conseil pour la bonne prise en compte des enjeux biodiversité dans les activités et projets sur le territoire.

L'animation du site Natura 2000 «Tarn Aval», qui suit le cours de la rivière Tarn de sa confluence avec l'Agout à sa confluence avec la Garonne, a débuté en 2020. Un premier comité de pilotage s'est tenu le 15 octobre 2020 pour présenter la démarche aux représentants des différents acteurs du site (collectivités, acteurs de l'environnement, représentants agricoles, forestiers, des activités de chasse, pêche et loisirs, etc.). A la mi-mars, Rural Concept a rencontré les représentants des différentes communes du site afin de mieux cibler les besoins du territoire vis-à-vis de cette démarche Natura 2000.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet http://5vallees.n2000.fr

Deux maires nous ont quittés dans le Tarn-et-Garonne

Alain Rey, 67 ans, Maire de Canals depuis 2014, est décédé le 4 mars 2021.

Henri TRÉGAN, 84 ans, Maire de Nohic de 1983 à 2014 est décédé en février 2021.

Nos associations

• Rugby - ROC XV

Le ROC XV a profité de la finale du Top 14 pour faire son Assemblée Générale annuelle.

La saison 2020/2021 est à oublier cause COVID.

Le bureau est reconduit pour la saison à venir.

De beaux projets en prévision pour la suite !

À très vite sur le bord des terrains !

Tournoi à 5 à Bressols pour une partie de l'équipe

• Association des Parents d'élèves

Les restrictions sanitaires n'ont pas eu raison de l'association des parents d'élèves. Le Bureau a su se montrer inventif pour continuer sa mission.

En février, nous avons offert un goûter aux enfants de l'école pour **Carnaval**, le tout emballé individuellement pour respecter le protocole. Les enfants étaient ravis !

Au mois de mars nous nous sommes joints, avec l'institut de toilettage Embel'Lyre et la municipalité, à l'initiative de Pascal Serrier : **un dessin pour un ancien pour tisser un lien a**fin d'encourager les enfants à déposer leurs dessins pour une personne âgée isolée.

Au mois d'avril nous avons organisé notre **vente de végétaux** annuelle en collaboration avec **La Boria de Catalo.**

Cette année nous avons proposé quelques légumes supplémentaires, un large choix de fleurs et d'aromates avec un système de précommande.

Nous avons également élargi la communication à l'extérieur de l'école afin d'accroître nos recettes.

Grâce à Frédérique et Guillaume nous avons pu distribuer les commandes en extérieur et nous les remercions chaleureusement pour leur aide!

Cette vente a remporté un vrai succès auprès des Reyniesiens que nous remercions également pour leur participation.

La préparation et la distribution des commandes ont été de très bons moments conviviaux qui nous ont permis de nous retrouver après ces longs mois d'absence.

Nous vous souhaitons un bel été et de superbes vacances !

N'oubliez pas d'arrroser vos jardins .

À très bientôt pour de nouvelles aventures !

• L'amicale de Pétanque

Bonjour à tous, amis pétanqueurs,

Nous sommes heureux de vous avoir retrouvé à l'occasion de la **fête de Moulis.**

Si les conditions sanitaires continuent de s'améliorer, prévisions de **journées (repas, pétanque)** durant le trimestre estival.

Pour rejoindre le club reyniésien, téléphoner à **Eric Quereilhac au 06 30 60 08 75 ou à Yohan NEGRE au 07 89 04 11 42.**

A très bientôt !

• Reyniès Trail

Pour REYNIES TRAIL RUNNING, l'espoir est aussi dans la course !

En effet une équipe renouvelée et très motivée confirme l'organisation du **TRAIL du GRIFOULET** le dimanche **25 juillet** au départ de REYNIES . **Deux circuits de 12 et 20 km** en pleine nature seront proposés aux athlètes en manque de compétition depuis plus d'un an et qui s'inscrivent déjà très nombreux(ses) afin de participer à cet événement sportif de niveau régional.

Inscriptions sur https://chrono-start.com/

Une randonnée de 12 km, encadrée par les **POUMPILHS** de Reyniès, sera aussi proposée aux marcheurs et marcheuses de tous âges curieux de découvrir nos chemins secrets.

Nota : nous avons besoin de vous pour nous aider à sécuriser cet évènement en tant que **signaleur bénévole** et disponible sur la matinée du 25 juillet. Merci d'appeler Claudia au **07 81 80 78 01** qui vous donnera toutes les informations utiles. D'avance un grand merci pour votre aide, **nous vous attendons nombreux(ses)** au départ du Chemin de la Gravelle pour encourager les participant(e)s.

• Poumpilhs reyniésiens

Malgré les contraintes liées à la situation sanitaire, **les randonnées** se poursuivent avec notamment 2 journées **pique nique à St Antonin et à Penne** très réussies grâce à la météo, la beauté des lieux (la flore et le patrimoine) et surtout l'entrain du groupe !

Malheureusement le week end de la Pentecôte dans l'Aveyron a du être annulé mais nous espérons pouvoir le reporter à l'an prochain ainsi que maintenir notre **séjour dans le Jura en septembre**.

Nous avons également préféré annuler les manifestations pour les **20 ans du club** en raison des incertitudes pesant sur le projet.

Nous nous sommes engagés à encadrer la randonnée prévue en parallèle du trail à l'occasion de **la fête de Reyniès**.

• Reyniès Couture

C comme Couture

C comme Copine

Mais aussi C comme Covid

Les copines de Reyniès Couture ont maintenu **le lien associatif** en partageant des idées, des photos d'ouvrage ou simplement en prenant des nouvelles.

Depuis mars, deux d'entre elles vont chaque jeudi rejoindre des couturières bénévoles à Montauban pour confectionner **les 112 costumes** XVII ème siècle que revêtiront des figurants **pour le 400 ème anniversaire des 400 coups de Montauban.**

Le Maire de Montauban en visite aux ateliers de couture des 400 coups.

Nous somme prêtes pour nous retrouver **chaque lundi dès le mois d'octobre** et avons l'espoir d'organiser l**es puces des couturières en mars 2022.**

Bel été à toutes et tous.

• Association Harmonie

En septembre, retrouvez des activités pour les grands et les petits à la salle des fêtes de Reyniès. Chaque mercredi, **cours de Pilates Adultes avec Claudia** (professeur diplômée) et **parcours de motricité pour les 3/5 ans.**

Association affiliée SPORT POUR TOUS. Cours adaptés à tous niveaux. Plus de renseignements au **06 84 14 31 75 ou par mail : brigitte.mieulet@gmail.com.**

• Le mot des chasseurs

Cette année a été très spéciale à tous les niveaux, la nature aussi a été impactée. Nous avons réalisé **beaucoup moins de prélèvements** (gibier et nuisibles) qu'une année normale, avec le confinement il y a eu moins de sorties, aussi bien individuelles que collectives.

Nous pensions, au vu du nombre d'animaux et d'oiseaux présents sur le territoire à la fermeture de la chasse, avoir plus de gibier au printemps. Il n'en est rien ! Nous avons recensé très peu de petits, à notre connaissance aucune cane n'a pu sauver sa nichée et il en est de même pour les perdrix et les faisanes. **Le temps humide** des mois de mars et avril **n'a pas favorisé le développement des oisillons** et facilité l'action des prédateurs.

Par contre **le gros gibier,** ayant peu de prédateurs, continue à prendre **de plus en plus d'importance**. La population de lièvres augmente sensiblement pour 2 raisons : nous avons instauré un plan de chasse qui limite le prélèvement par chasseur à 2 lièvres pour la saison et l'augmentation des plantations arboricoles couvertes par des filets anti grêle qui limitent le prélèvement des levrauts par les rapaces.

Les années se suivent et se ressemblent, nous remarquons **de moins en moins de flux migratoires** toutes espèces confondues, gibier et passereaux.

Ceci est une photo d'archive datant de 2019/2020, 4 espèces différentes sur la même mangeoire dans le village qui en a été témoin cette année, nous avons eu moins de petits oiseaux de passage aussi bien dans les champs qu'autour des habitations.

Ce sont principalement les moineaux et les mésanges qui ont fréquenté les mangeoires cet hiver, peu de chardonnerets, verdiers, serins ou gros becs.

Par contre nous remarquons que **de plus en plus d'oiseaux d'espèces migratoires se sédentarisent :** palombes, corbeaux, pinsons, grives.

Nous restons à votre disposition si vous avez des problèmes avec certains nuisibles, vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire de la mairie.

Si les conditions sanitaires continuent de s'améliorer et que les rassemblements sont autorisés sans grande contrainte, il est possible que nous organisions le repas des chasseurs avant la rentrée scolaire. Nous vous en informerons en temps utile.

• Association Evolution

Une nouveauté à Reyniès, l'association «Evolution» ouvre ses portes. **Raphaël,** éducateur sportif diplômé du CREPS de Toulouse, vous accueillera avec plaisir pour vous initier au «Breakdance», nouvelle discipline olympique des Jeux de Paris 2024. Stages et événements viendront rythmer l'année pour vous faire découvrir **la culture Hip-hop.**

En parallèle, **une section Sport-Santé** avec un cours de «Step / Renforcement Musculaire» sera ouverte **aux adultes**».

Dès le Lundi 13 Septembre 2021 avec 1 cours d'essai gratuit

Pour plus d'informations:

asso.evolution82@gmail.com

06.26.03.28.97

https://www.facebook.com/AssoEvolution82

NOUVEAU À LA SALLE DES FÊTES DE REYNIÈS
EVOLUTION
Dès le Lundi 13 Septembre 2021
1 cours d'essai gratuit
BREAKDANCE
17h30 - 18h30 / 6 à 9 ans
18h30 - 19h30 / 10 ans et plus
STEP / RENFO
19h30 - 20h30 / Ado-Adulte
Pré-inscription obligatoire cours limité à 12 adhérents
SPORT SANTE - DANSE URBAINE
Pour plus d'informations:
asso.evolution82@gmail.com
06.26.03.28.97
https://www.facebook.com/AssoEvolution82

• FC LES 2 PONTS

Clap de fin de saison pour les U6-U7 et U8-U9 qui s'entraînent sur le terrain de la commune de Reyniès.

Une saison qui fut raccourcie par les conditions sanitaires mais qui a pu reprendre **fin mars**, seulement pour les **entraînements**.

Il a fallu attendre fin mai pour retrouver les tournois à la plus grande joie des jeunes footballeurs.

La saison s'est finie par un match Parents/Enfants, suivi d'un pique-nique à Reyniès.

La saison prochaine se prépare déja ! Le FC les 2 Ponts recrute dans toutes les catégories d'âge de 6 ans à 99 ans, pour des équipes masculines et féminines.

• Le Comité en quête d'un nouveau bureau

L'animation de notre commune se traduit par une forte implication des associations que nous remercions. Dans chaque village, il existe un comité des fêtes et nous souhaitons que le flambeau de celui de Reyniès soit repris. Créé dans les années 1930, la succession des comités a su donner à notre village tout le relief attendu pour les fêtes votives.

Faites-vous connaître à la mairie de Reyniès, quel que soit l'âge que vous ayez, pour continuer à perpétuer cette tradition !

ETAT-CIVIL

MARIAGES

Mickaël FUNDARO et
Ophélie WOERTH
le 09 janvier 2021

NAISSANCES

LOUKYLY Ilyana
le 04 janvier 2021

LAFON Marceau, George, Jean
le 02 mars 2021

RENAULT Capucine, Ambre
le 19 mars 2021

BLONDEAU-COFFIGNAL
Lysandre, Elise, Victoire
le 26 avril 2021

DECES

BERTRAND Jean-Charles
décédé le 27 décembre 2020

BOUTON Colette épouse GEMIN
décédée le 05 janvier 2021

REY Désiré
décédé le 02 février 2021

CASTES Denise, Andrée épouse DELPORTE
décédée le 14 février 2021

BEAUX Huguette, Georgette
épouse CHANTRIAUX
décédée le 04 avril 2021

MAURE Jean, François, Georges, Alain
décédé le 07 avril 2021

MILHAU Lucien, Gaston
décédé le 14 mai 2021

GASPARINI Cécile, Pierrette, Pascaline épouse CLAMENS
décédée le 28 mai 2021

BRET Guy, Jean, Arnaud
décédé le 19 juin 2021

ABEILHOU Jean-Marie,
décédé le 3 juillet 2021

DE MARI Joseph,
décédé le 4 juillet 2021

Reyniès Pratique

Horaires

Lundi, mardi, jeudi : de 08h30 à 17h30

Mercredi : de 08h30 à 12h00

Vendredi : de 08h30 à 17h00

Agence postale communale :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Panneau Pocket

Un vrai succès !

Plus de 772 Reyniésiens ont téléchargé l'application qui leur permet d'avoir toutes les infos importantes en temps réel et nous avons parfois constaté plus de 600 connexions pour des informations réputées indispensables.

1 - Télécharger l'application,
2 - Chercher par ordre alphabétique Reyniès,
3 - Mettre Reyniès en « Favori ».

Vous recevrez une notification à chaque information générée par laMunicipalité, sachant qu'aucun numéro de téléphone n'est mémorisé et/ou enregistré.

Numéros utiles

Mairie :	05.63.30.53.43
Site : www.reynies.fr	
Mail : mairie-reynies@info82.com	
Facebook : https://www.facebook.com/communedereynies/	
Agence postale :	05.63.64.12.28
Groupe scolaire :	05.63.64.07.93
Accueil école :	05.63.26.31.68
Déchetterie :	05.63.30.03.31
Véolia propreté / encombrants :	05.63.03.84.53
Saur assainissement :	05.63.91.81.40
Enédis dépannage :	09.72.67.50.82
Syndicat d'irrigation :	05.63.64.03.19
Transports à la demande :	05.63.63.05.35
Infirmières :	05.63.31.59.42
Sapeurs-Pompiers :	18 / 112 (Portable)
SAMU :	15 / 115 (Portable)
Gendarmerie :	17 / 05.63.25.00.00
Centre anti poison :	05.61.77.74.47
Allo Docteur :	39 66
Enfance maltraitée :	119
Maltraitance personnes âgées :	39 77
Violence faites aux femmes :	39 19